Crédit photo: André Querry

avril 2025

EVA RAYNEAU
PASCALE DUFOUR

# PORTRAIT DE L'ACTIVITÉ PROTESTATAIRE AU QUÉBEC DU 1ER JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2024

CAPED!
Collectif de recherche
Action politique et démocratie

Ce rapport a été préparé par Éva Rayneau, candidate à la maîtrise en science politique de l'Université de Montréal et Pascale Dufour, professeure titulaire de science politique à l'Université de Montréal et directrice du Collectif de recherche Action Politique et Démocratie (CAPED).

Le Collectif de recherche Action Politique et Démocratie (CAPED) est une équipe interdisciplinaire soutenue par le Programme de soutien aux équipes de recherche du Fonds de Recherche du Québec — Société et Culture (FRQSC). Il regroupe des professeur·es et des étudiant·es de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) [Geneviève Pagé et Francis Dupuis-Déri], de l'Université de Montréal [Laurence Bherer, Pascale Dufour et Alexandra Ana], de l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) [Sophie van Neste, Stéphane Guimont-Marceau et Leslie Touré Kapo], de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) [Mélissa Blais et Thomas Collombat] ainsi que de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) [Joëlle Dussault].

Les membres du CAPED mènent divers projets de recherche financés, organisent des conférences, des séminaires, des balados, des cafés-causeries, des midi- causeries, et des retraites d'écriture pour les étudiant·es, entre autres activités, en mettant l'accent sur la diffusion des savoirs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu universitaire.

Depuis sa création en 2019, le CAPED a soutenu la production des « balados du CAPED » pour mieux diffuser les travaux de ses membres, y compris des étudiant·es, et aborder des sujets d'actualité en lien avec leurs domaines d'expertise. Le CAPED a également organisé des cafés-causeries et midi-causeries en dehors du cadre universitaire, rassemblant des militant·es de divers milieux pour créer un espace de discussion et de partage de savoirs. En 2023, l'équipe a publié le livre Le Québec en mouvements. Continuité et renouvellement des pratiques militantes aux Presses de l'Université de Montréal (PUM), réunissant des contributions des chercheur·e·s de l'équipe et de plusieurs doctorant·e·s.

Ce rapport est reproduit chaque année afin de rendre visible dans l'espace public l'action politique protestataire sur le sol québécois. À terme, nous espérons pouvoir garder la trace de ces évènements qui ont pour particularité de disparaître s'ils ne sont pas consignés, l'activité protestataire étant par définition une irruption dans la vie politique ordinaire qui se déroule, elle, au sein des institutions.

# SOMMAIRE

**Faits saillants.** 4

**Liste des figures.** 5

**1.Méthodologie.** 7
1.1 Objet d'analyse. 9
1.2 Sources. 9
1.2.1 Radio-Canada. 10
1.2.2 Eureka. 11
1.2.3 Journaux locaux. 11
1.3 Processus de collecte des données. 12
1.4 Limites de la recherche. 12
1.4.1 Problèmes d'accès aux informations régionales. 13
1.4.2 Disparités géographiques. 13
1.4.3 Précision des données. 13
1.4.4 Perspective unique dans les articles. 13

**2. Analyse.** 15
2.1 Données générales. 15
2.1.1 Données en comptabilisant les grèves. 16
2.1.2 Données sans comptabiliser les grèves. 18
2.2 Analyse par sujet. 18
2.2.1 Droits des travailleur·euses. 20
2.2.2 Évènements en solidarité avec la Palestine. 23
2.2.3 Justice sociale. 24
2.2.4 Protection de l'environnement et justice climatique. 26
2.2.5 Éducation. 28
2.2.6 Santé. 28
2.2.7 Droits des peuples autochtones. 30
2.2.8 Droits des femmes, lutte contre les violences faites aux femmes et pour les droits reproductifs. 30
2.2.9 Agriculture. 31
2.3 Analyse par région. 32
2.3.1 Abitibi-Témiscamingue. 34
2.3.2 Bas-Saint-Laurent. 36
2.3.3 Côte-Nord. 37
2.3.4 Estrie. 40
2.3.5 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 42
2.3.6 Grand Montréal. 44
2.3.7 Mauricie-Centre-du-Québec. 46
2.3.8 Outaouais. 48
2.3.9 Québec. 50
2.3.10 Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**Conclusion.** 52

**Bibliographie.** 54

# Faits saillants

- Ce rapport présente un portrait des évènements protestataires au Québec, du 1er janvier au 31 décembre 2024, à partir d'une recension médiatique sur le site d'information de Radio-Canada, enrichie d'une recension au sein de journaux régionaux.
- Bien que les évènements protestataires aient du mal à être reconnus comme une forme d'action légitime au Québec, le nombre recensé (695) démontre leur rôle crucial et central dans la vie politique québécoise.
- Plusieurs conflits de travail à l'échelle provinciale, comme la grève dans le secteur hôtelier ou des employé·es des magasins de la Société des Alcools du Québec (SAQ), et à l'échelle nationale, comme celle des employé·es de Postes Canada, ont marqué la province en 2024. De nombreuses grèves ont aussi été au cœur du paysage contestataire des régions. Au total, nous avons pu recenser 152 séquences de grèves.
- Les mobilisations en soutien aux peuples palestinien et israélien ont eu lieu tout au long de l'année, avec un écart majeur entre le nombre d'évènements respectif (80 contre 6). Les évènements protestataires en solidarité avec la Palestine, de la rue aux campus, ont été marqués par une forte présence et/ou intervention de la police. À plusieurs reprises, les participant·es ont dénoncé le rôle des forces de l'ordre dans le déclenchement d'affrontements et l'utilisation excessive de la force avec l'utilisation de gaz irritants ou l'usage de matraques par exemple.
- La lutte pour le droit au logement et la dénonciation des conditions de vie des personnes sans-abri ont représenté la moitié des évènements liés à la justice sociale.
- Un large éventail de modes d'action a été utilisé par les manifestant·es pour la justice climatique et la protection de l'environnement. Cette pluralité d'approches révèle des stratégies complémentaires qui coexistent au sein des mobilisations. La criminalisation croissante des militant·es à la suite d'actions de désobéissances civiles a été dénoncée, notamment après le blocage du pont Jacques-Cartier à Montréal le 22 octobre.
- La dénonciation du racisme systémique et la protection des territoires ancestraux ont été au cœur de la majorité des évènements en lien avec les droits des peuples autochtones.
- Plus de 200 personnes se sont réunies le 1er juin 2024 pour une manifestation contre le droit à l'avortement. La dernière manifestation sur ce thème remonte à 1997. En réponse, 500 militant·es se sont réuni·es le même jour pour la défense de ce droit.
- Le manque de financement, notamment de la part du gouvernement de Québec, a été dénoncé dans plusieurs secteurs tels que l'agriculture ou la culture et par de nombreux organismes communautaires.

# Liste des figures


Figure 1 – Répartition des régions en comptabilisant les grèves 15
Figure 2 – Répartition des sujets en comptabilisant les grèves 15
Figure 3 – Répartition dans le temps en comptabilisant les grèves 16
Figure 4 – Répartition des régions sans comptabiliser les grèves 17
Figure 5 – Répartition des sujets en comptabilisant les grèves 17
Figure 6 – Répartition dans le temps sans comptabiliser les grèves 18
Figure 7 – Répartition dans le temps des évènements en solidarité avec la Palestine 21
Figure 8 – Répartition des sujets dans les évènements liés à la justice sociale 23
Figure 9 – Répartition des modes d'action employés lors des évènements pour la protection de l'environnement 24
Figure 10 – Répartition dans le temps des sujets dans le secteur de l'éducation 10
Figure 11 – Répartition des sujets pour les droits des peuples autochtones 29
Figure 12 – Évolution du nombre de participant·es et véhicules agricoles dans les évènements liés à l'agriculture 31
Figure 13 – Répartition des sujets en Abitibi-Témiscamingue en comptabilisant les grèves 32
Figure 14 – Répartition des sujets en Abitibi-Témiscamingue sans comptabiliser les grèves 32
Figure 15 – Répartition des sujets dans le Bas-Saint-Laurent en comptabilisant les grèves 34
Figure 16 – Répartition des sujets dans le Bas-Saint-Laurent sans comptabiliser les grèves 34
Figure 17 – Répartition des sujets en Côte-Nord en comptabilisant les grèves 36
Figure 18 – Répartition des sujets en Côte-Nord sans comptabiliser les grèves 36
Figure 19 – Répartition des sujets en Estrie en comptabilisant les grèves 37
Figure 20 – Répartition des sujets en Estrie sans comptabiliser les grèves 38
Figure 21 – Répartition des sujets en Gaspésie-Îles de la Madeleine en comptabilisant les grèves 40
Figure 22 – Répartition des sujets en Gaspésie-Îles de la Madeleine sans comptabiliser les grèves 40
Figure 23 – Répartition des sujets dans le Grand Montréal en comptabilisant les grèves 42
Figure 24 – Répartition des sujets dans le Grand Montréal sans comptabiliser les grèves 42
Figure 25 - – Répartition des sujets en Mauricie-Centre du Québec en comptabilisant les grèves 44
Figure 26 – Répartition des sujets en Mauricie-Centre du Québec sans comptabiliser les grèves 44
Figure 27 – Répartition des sujets en Outaouais en comptabilisant les grèves 46
Figure 28 – Répartition des sujets en Outaouais sans comptabiliser les grèves 46
Figure 29 – Répartition des sujets à Québec en comptabilisant les grèves 48
Figure 30 – Répartition des sujets à Québec sans comptabiliser les grèves 48
Figure 31 – Répartition des sujets dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean en comptabilisant les grèves 50
Figure 32 – Répartition des sujets dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean sans comptabiliser les grèves 51

# 01

# MÉTHODOLOGIE

# 1.1 Objet d'analyse

L'analyse évènementielle ou Protest Event Analysis (PEA) est devenue une méthode d'enquête incontournable dans l'étude des mouvements sociaux au fil des décennies (Kriesi, Hutter et Bojar 2019). Les chercheurs recourent ainsi à l'analyse des évènements de protestation (c'est-à-dire, les actions collectives posées pour contester hors des institutions en portant des revendications) pour examiner systématiquement la fréquence et les caractéristiques des évènements dans divers contextes géographiques (du local au supranational) et sur des périodes allant de quelques mois à plusieurs décennies (Hutter, 2014). Cette méthode se réalise à partir du dépouillement de comptes rendus médiatiques (coupures de presse, bases de données, dépêches d'agences) ou administratifs (archives policières). « Elle permet une quantification de nombreuses propriétés de ces protestations comme leur fréquence, leur rythme, leur durée, le lieu où elles se déroulent, leur taille, leur objet, leurs cibles, mais aussi les réactions qu'elles entraînent (réaction des autorités ou émergence de contre-mouvements) » (Lambelet, 2020 : 51).

L'unité d'analyse est l'évènement protestataire ; un évènement équivalant à une action protestataire relayée par la presse. Cette manière de faire nous permet d'avoir une analyse originale et systématique d'une partie des évènements protestataires rapportée et des modalités de l'action collective.

Les analyses sur les mouvements sociaux se placent dans une situation différente de celles menées en sciences sociales sur la base de données (quantitatives ou qualitatives) déjà existantes comme des sondages ou des documents officiels. Dans la recherche sur les mouvements sociaux, ce sont essentiellement les chercheur·e·s qui produisent leurs propres bases de données. Ce travail est d'autant plus délicat qu'un nombre très important de faits « disparaissent » simplement parce qu'ils ne sont pas consignés.

La présente recherche vise à codifier les données relatives aux évènements protestataires survenus au Québec entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024, en se basant sur des informations tirées de la presse écrite. Comme il est d'usage dans ce type de recherche, ces évènements incluent les manifestations, les grèves, les piquets de grève, les rassemblements, les occupations, les sit-in,

les die-in, les marches, les contre-manifestations, les blocages, les sabotages, les convois véhiculés, les campements et les grèves de la faim (Dufour, 2025). Par souci de simplicité, nous utilisons fréquemment les termes « évènement protestataire » ou « évènement » pour désigner les éléments couverts par le rapport, bien que, comme l'indique la liste ci-dessus, le champ d'application soit plus étendu.

La méthodologie du rapport s'inspire de The Crowd Counting Consortium (CCC), un projet comptabilisant des données sur l'action collective, lancé aux États-Unis en 2017. Le consortium désigne les évènements d'intérêt comme se caractérisant par «tout type d'activité qui est menée dans le but explicite d'exprimer un grief contre une cible [politique], ou d'exprimer un soutien à une cible [politique] ».

Comme le CCC, nous limitons notre collecte aux évènements ouverts au public et gratuits. Nous ne codons également que les données relatives aux évènements qui se produisent au Québec dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Côte-Nord
- Gaspésie-îles-de-la-Madeleine Estrie
- Grand Montréal (Laval ; Lanaudière ; Laurentides ; Montérégie ; Montréal)
- Grand Nord (Nord-du-Québec)
- Mauricie et Centre-du-Québec
- Québec (Capitale-Nationale ; Chaudière-Appalaches)
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

Ces catégories ne reflètent pas les régions administratives officielles de la province du Québec mais le découpage effectué par Radio-Canada, source principale pour les données du projet. Par ailleurs, nous avons codé des évènements protestataires ayant eu lieu sur le territoire québécois mais dont l'origine était pan-canadienne.
Enfin, et contrairement au CCC, nous incluons le sabotage dans notre relevé de données parce qu'il s'agit d'un mode d'action qui revient à l'avant-plan des tactiques de certains acteurs sociaux, en particulier en environnement (Chataigner, 2024).

Comme expliqué par le projet CCC, parce que l'analyse évènementielle se concentre sur les actions de personnes qui expriment des revendications spécifiques (et qui ne sont pas des partis politiques) à un lieu et une date précise, sont exclues des activités telles que les levées de fonds, les ateliers éducatifs, les sessions de formation, les conférences, les distributions d'entraide, les pétitions, les défilés de célébration ou de commémoration, les concerts, les réceptions, le soutien dans les tribunaux, les fêtes de quartier, les réunions de l'hôtel de ville, ainsi que les campagnes de collecte de signatures ou de démarchage.
Les interventions au cours de sessions publiques de commentaires lors de réunions gouvernementales (comme les sessions législatives, les conseils municipaux, les conseils scolaires ou les procédures judiciaires) sont aussi exclues, sauf si elles ont délibérément perturbé le déroulement de la réunion. Les rassemblements liés à des campagnes électorales sont également exclus. Les veillées, les commémorations, les parades et les rassemblements similaires ne sont pris en compte que si les participant·es y expriment aussi des revendications concernant des problématiques politiques plus larges, telles que la violence communautaire, la brutalité policière ou les violences domestiques.

Enfin, la taille minimale de personnes impliquées pour que l'évènement soit inclus dans l'ensemble de données est de deux personnes. Nous enregistrons les évènements impliquant quelques participant·e·s, pour autant qu'ils satisfassent aux critères énumérés ci-dessus. Pour chaque évènement, suivant en cela la tradition de l'analyse protestataire évènementielle, nous avons codé les éléments suivants, s'ils étaient rapportés : la date de début et de fin; la région concernée; le lieu et la localisation précise (par exemple, devant l'Assemblée nationale à Québec); les modes d'action employés; le détail de l'action posée; l'organisateur; les revendications; la cible de l'action; le nombre de manifestant·e·s ; la présence policière et le nombre d'arrestations ; les sources. Le fichier Excel qui a servi à la rédaction de ce rapport est disponible sur le site web du CAPED.

## 1.2 Sources

Le projet a suivi un processus en trois étapes.

### 1.2.1 Radio Canada

La première étape consistait en une recherche par mots clés sur le site de Radio-Canada, pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. Comme indiqué plus haut, cette liste se compose des mots suivants :

- Manifestation
- Rassemblement
- Campement
- Sit-in
- Mobilisation
- Occupation
- Sabotage
- Vandalisme
- Casse
- Convoi
- Grève
- Blocage
- Blocus

### 1.2.2 Eureka

Ensuite, afin d'effectuer une double vérification, le même procédé a été effectué sur la base de données Eureka. Il s'agit d'une base de données multidisciplinaire offrant un accès complet à des revues et journaux internationaux. Radio-Canada est ainsi présente en français. Les mêmes mots clés ont été saisis dans la section « Mots clés dans tout le texte » pour l'année 2024 (Radio- Canada.ca des onze régions étudiées).

Lors de la réalisation de ce même rapport, pour l'année 2023, nous avions utilisé la base de données Factiva. Nous avons observé que les chiffres obtenus avec Eureka sont généralement plus élevés que ceux de Factiva, ce qui doit être pris en compte lorsque l'on compare les deux sources. Par exemple, pour le terme « Rassemblement », Factiva enregistre 559 occurrences contre 776 pour Eureka. Pour « Manifestation », nous obtenons 433 avec Factiva et 632 avec Eureka. Enfin, pour « Grève », Factiva présente 1053 occurrences, tandis qu'Eureka en compte 1628. Il est important de prendre en compte ces différences dans l'analyse, car elles peuvent indiquer des variations dans la couverture ou la portée des deux bases de données qui correspond à + ou – 35%).

### 1.2.3 Journaux locaux

Enfin, pour finaliser le processus, les mots clés ont également été insérés dans la section recherche des journaux locaux lorsque accessibles en illimité et gratuitement. Lorsque cela n'a pas été possible, la même chose a été faite sur la base de données Eureka. Pour cette dernière étape, nous avons choisi un journal par région administrative officielle, ce qui implique plusieurs journaux dans les catégories présentées plus haut. Ainsi, les journaux retenus ont été :

- Abitibi-Témiscamingue : Le Citoyen
- Côte-Nord : Le Nord Côtier
- Capitale-National : Le Soleil
- Chaudière-Appalaches : Le Soleil
- Centre-du-Québec : L'Express de Drummondville
- Estrie : La Tribune
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : L'Avantage gaspésien
- Lanaudière : L'Action
- Laurentides : L'Éveil
- Laval : Courrier Laval
- Mauricie : Le Nouvelliste
- Montréal : Le Devoir
- Montérégie : Courrier du Sud
- Nord du Québec : La Sentinelle
- Outaouais : TVA Gatineau
- Saguenay-Lac-Saint-Jean : Le Lac-Saint-Jean

## 1.3 Processus de collecte de données

Dans cet ensemble de données, les évènements, plutôt que les articles, servent d'unité d'observation. Chaque ligne de nos tableaux Excel représente un évènement unique, défini par l'action ou le rassemblement d'un groupe particulier de personnes pour exprimer des revendications spécifiques à un lieu et une date précise. Lorsque plusieurs articles décrivent le même évènement, les informations pertinentes sont combinées en un seul enregistrement. Les lignes sont organisées par date.

Dans le cas de grèves prolongées, divers évènements se sont déroulés à des endroits et à des moments différents. Pour éviter de compter un même évènement plusieurs fois, nous avons créé la catégorie « grève localisée », qui permet de regrouper sous un même code tous les évènements liés à une mobilisation plus large.

# 1.4 Limites de la recherche

Les limites de la recherche de ce type d'analyse évènementielle sont bien connues dans la recherche sur les mouvements sociaux: seuls les évènements rapportés par les médias consultés sont comptabilisés, ce qui sous-estime fortement les évènements réellement tenus et réalisés (Fillieule et Jimenez, 2003). De plus, toutes les mentions d'évènements ne sont pas complètes, dans la mesure où certains éléments seulement peuvent être mentionnés (comme la nature de celui-ci, mais pas le nombre de participants ou la présence policière) (Soule, 2022).

Enfin, la manière dont sont rapportées, dans les journaux consultés, les voix protestataires (versus les versions officielles des services de police) délégitime souvent les acteurs protestataires, ou ne leur donne pas directement la parole (Van Neste et Couture-Guillet, 2022). La différence dans le nombre de participant·e·s entre les dires des organisateurs et celui des services de police (parfois plus du simple au double), est une illustration bien connue de ce biais. Autrement dit, quand nous mentionnons des chiffres de participation dans le présent rapport, il s'agit toujours d'une approximation (sûrement partiale) rapportée par les médias. Néanmoins, comme il est raisonnable de penser que ce biais est constant sur l'ensemble de nos données, le chiffre nous donne un ordre de grandeur. D'autres limites s'ajoutent dans notre cas.

## 1.4.1 Problèmes d'accès aux informations régionales

L'accès aux journaux locaux n'a pas été uniforme pour toutes les régions. Comme mentionné dans la section sur les sources, nous n'avons pas pu adopter une méthodologie identique pour chaque journal régional. Ce manque de systémisation limite la couverture homogène des évènements régionaux. De plus, en choisissant de se baser sur un seul journal par région, certains évènements non couverts par ce média ont été omis, ce qui peut sous- estimer la réalité des mobilisations locales.

### 1.4.2 Disparité géographique

Un écart significatif a été relevé dans le nombre d'évènements recensés selon les régions. Par exemple, le Nord-du-Québec montre un faible nombre d'évènements, ce qui pourrait s'expliquer par une couverture médiatique moins dense ou la difficulté d'organiser des rassemblements publics dans une région à faible densité démographique (0,06 hab./km2). Ainsi, le rapport 2024, à la différence du rapport 2023, ne contient pas de section régionale sur le Grand-Nord, parce que trois évènements seulement ont été rapportés dans les journaux consultés (ces évènements sont d'ailleurs mentionnés ailleurs dans le rapport). Les régions du Grand Montréal, de l'Estrie et de Québec représentent 62 % des évènements recensés. Cette disparité pose un défi pour évaluer l'étendue réelle des mouvements de protestation dans ces zones moins peuplées ou moins couvertes.

### 1.4.3 Précision des données

Certaines données, notamment les dates et les détails d'évènements comme les blocus forestiers, n'étaient pas toujours claires ou complètes. Cette imprécision a pu influencer l'exactitude des enregistrements et de l'analyse temporelle. Par exemple, le nombre de piquets de grève répertorié est limité à ceux rapportés dans les articles consultés, ce qui implique que d'autres actions similaires n'ont pas été incluses faute de couverture médiatique. Ici aussi, les chiffres présentés ne capturent qu'une fraction des actions de protestation réellement survenues.

### 1.4.4 Perspective unique dans les articles

Dans plusieurs cas, les articles de presse se sont principalement appuyés sur les points de vue policiers, particulièrement dans les situations impliquant des confrontations physiques. Cette absence de perspectives militantes ou alternatives rend difficile une évaluation de la situation, notamment concernant la responsabilité des forces de l'ordre. En nous basant sur les sources consultées, nous dressons très probablement un portrait conservateur des agissements policiers.
Donner la parole à la (seule) représentation de la présence policière à l'évènement peut faire partie des dynamiques de répression et de décrédibilisation de la portée politique des protestations.
Malgré toutes ces limites, l'analyse évènementielle est un bon proxy pour jauger du dynamisme et de la diversité de la contestation sur un territoire donné (Guimont-Marceau et al., 2023 : 91-112).

# 02

# ANALYSE

# 2.1 Données générales

Au cours de la période allant du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 2024, nous avons pu recenser 695 évènements protestataires dans les 11 régions couvertes de la province du Québec. Ceux-ci sont répartis dans 181 villes différentes.

## 2.1.1 Données en comptabilisant les grèves

Les régions du Grand Montréal, de l'Estrie et du Québec représentent 62 % du total des évènements lorsque nous comptabilisons les grèves (voir figure 1). Les droits des travailleur·euses sont également dominants dans la répartition des sujets.

**Figure 1 — Répartition des régions en comptabilisant les grèves**

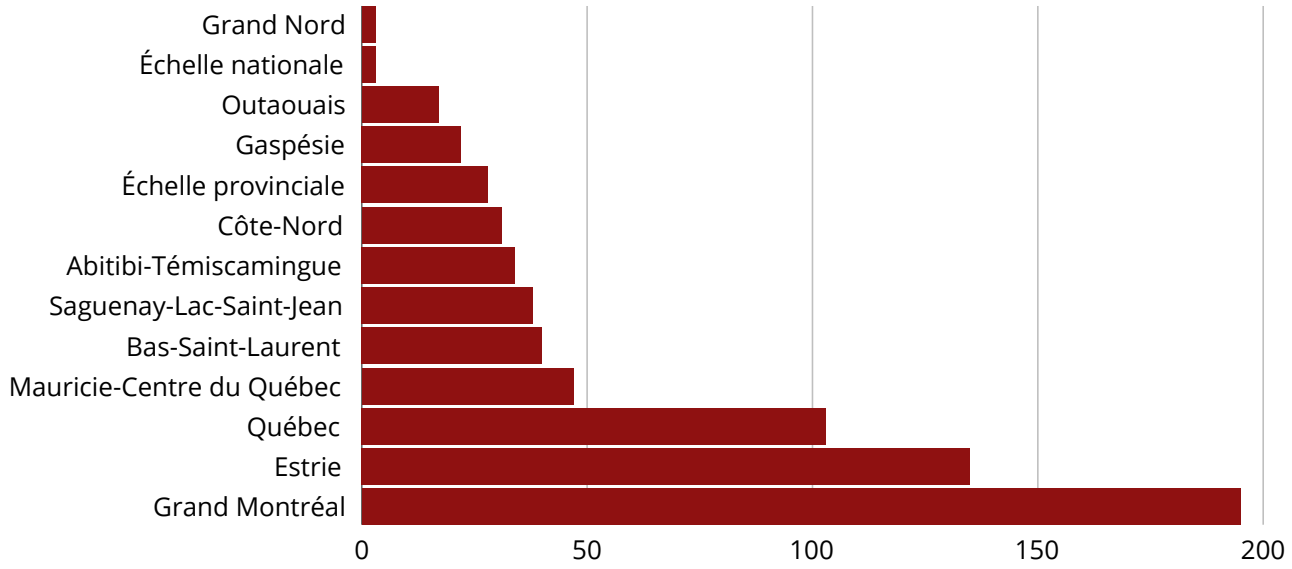


**Figure 2 — Répartition des sujets en comptabilisant les grèves**

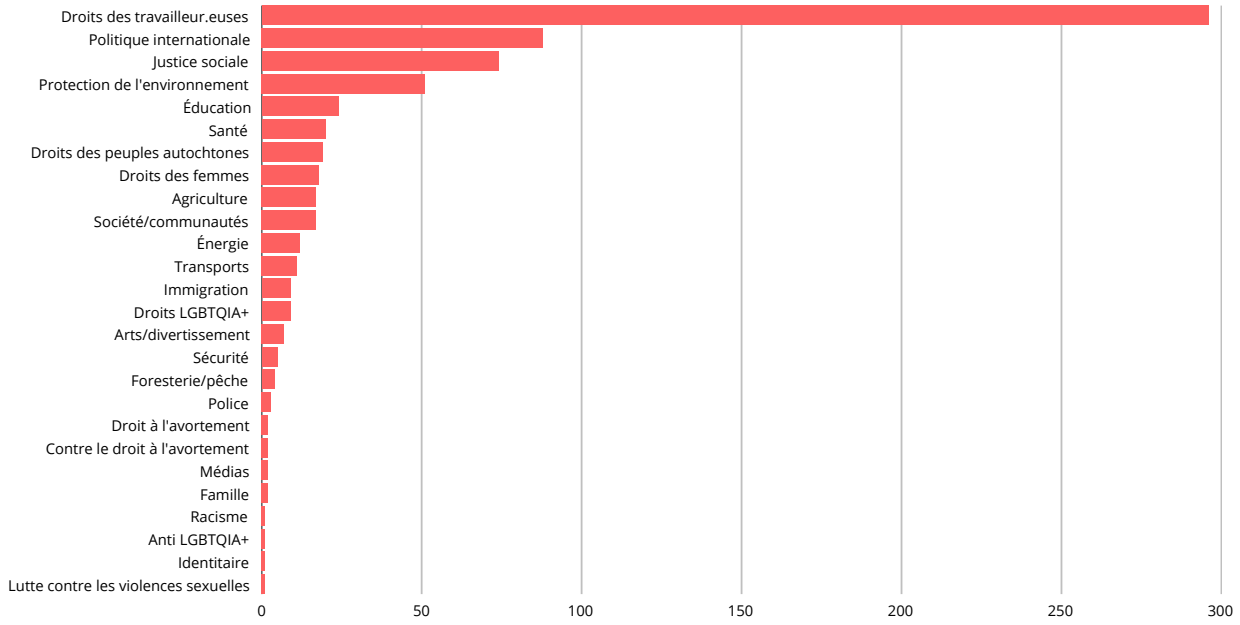

**Figure 3 — Répartition dans le temps en comptabilisant les grèves**

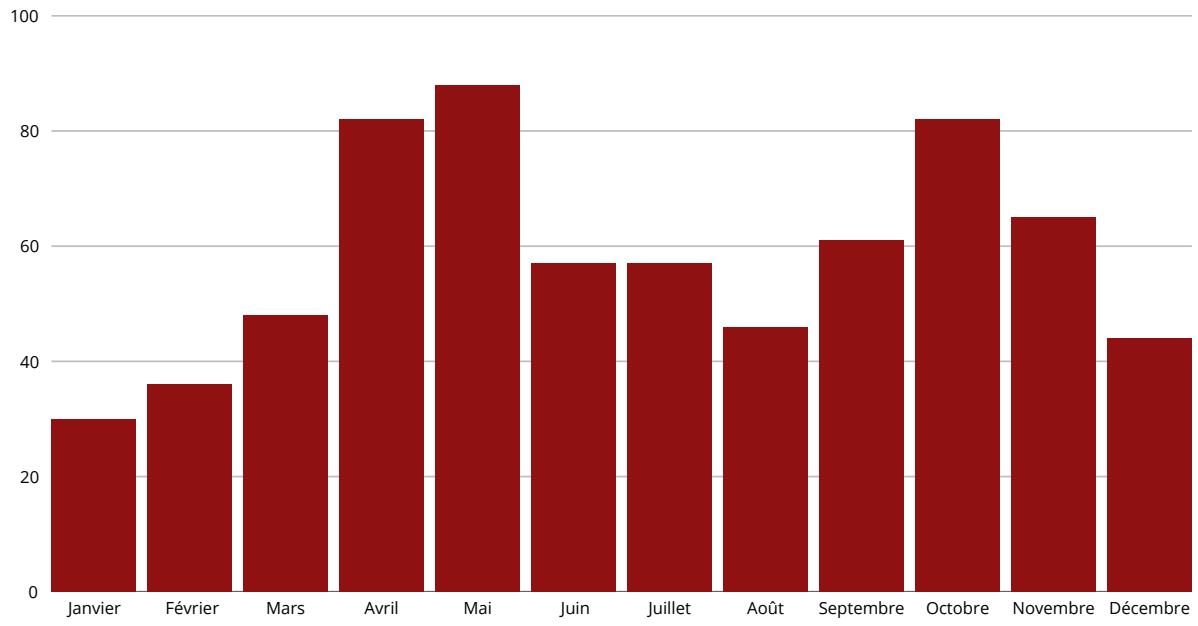


## 2.1.2 Données sans comptabiliser les grèves

Lorsque les grèves ne sont plus prises en compte, nous pouvons tout d'abord remarquer un changement dans l'ordre de la répartition des sujets. En effet, les évènements liés à la politique internationale et à la justice sociale passent respectivement de la deuxième à la première place (12,5 % à 19 %) et de la troisième à la deuxième (10,6 % à 16,3 %). En parallèle, les droits des travailleur·euses se retrouvent en troisième position, passant de 42,9 % à 13,7 %. Les évènements en lien avec la protection de l'environnement connaissent une augmentation d'environ 4 %.

Au niveau de la répartition dans les régions, les trois premières places sont toujours occupées par le Grand Montréal, l'Estrie et le Québec, représentant 57 % des évènements. La diminution de ces quelques points de pourcentage s'accompagne d'une augmentation dans la plupart des autres régions. À titre d'exemple, l'Abitibi-Témiscamingue passe de 4,9 % à 6,4 % et la Mauricie-Centre du Québec de 6,9 % à 9,1 %. Finalement, le changement le plus visible se trouve dans le passage de 28 à un évènement s'étant déroulé à l'échelle provinciale. Autrement dit, sans comptabiliser les grèves, les évènements protestataires se déroulent plutôt à une échelle régionale.

Le graphique de la répartition dans le temps évoque une baisse des activités protestataires durant les mois de janvier et août.

## Figure 4 – Répartition des régions sans comptabiliser les grèves

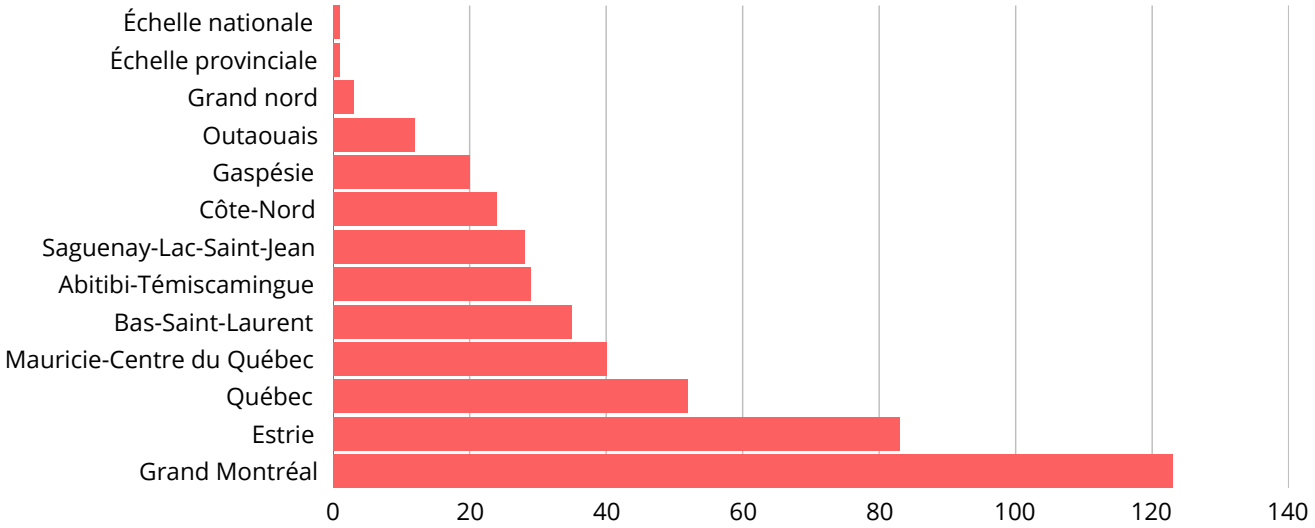


## Figure 5 – Répartition des sujets sans comptabiliser les grèves

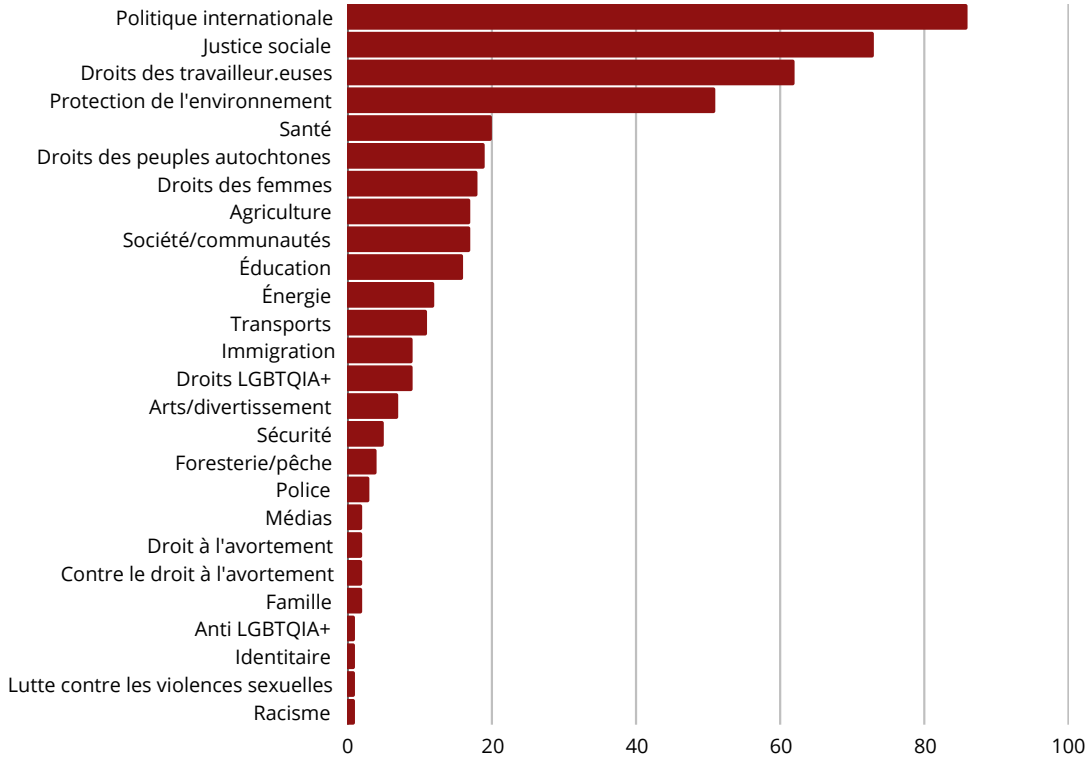

**Figure 6 – Répartition dans le temps sans comptabiliser les grève**

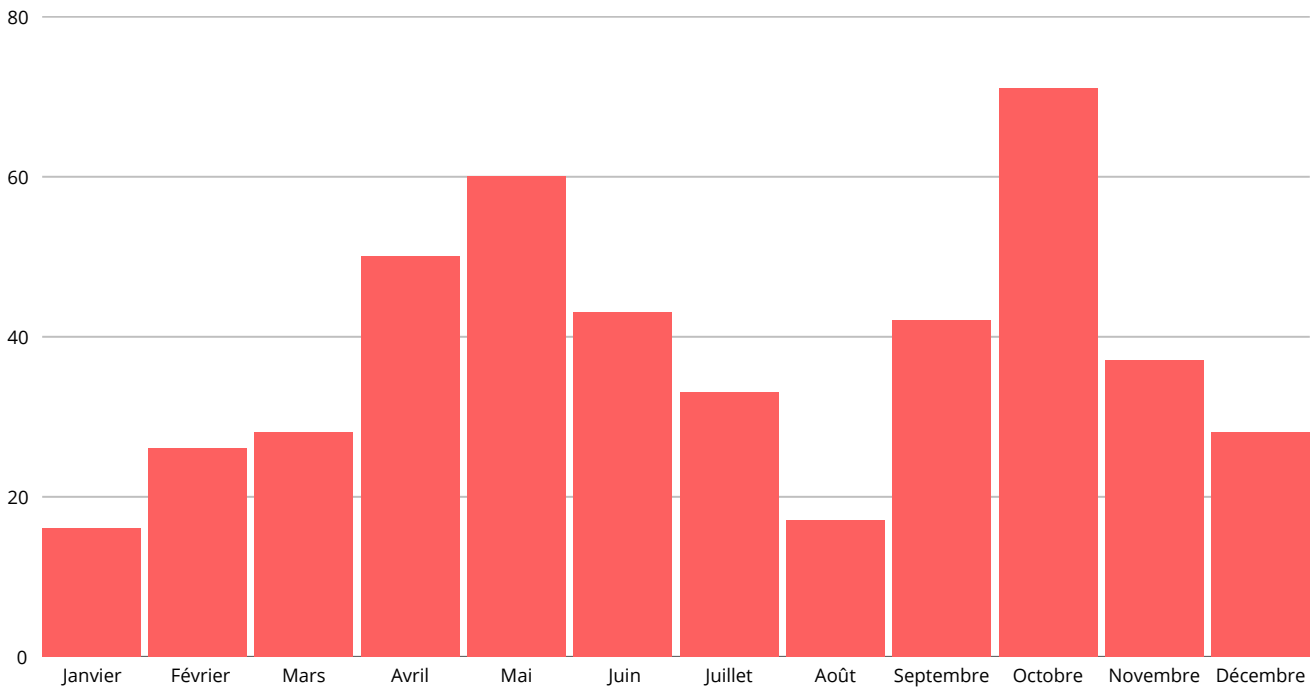


# 2.2 Analyse par sujet

## 2.2.1 Droits des travailleur.euses

D'un secteur à l'autre, les conflits de travail ont marqué le Québec en 2024. Ceux-ci ont représenté près de 43 % des évènements recensés en 2024.

La première grève à s'être déclenchée est celle du Personnel des fonds non publics. Les employé·es civil·es des Forces canadiennes dans les bases de Bagotville, Saint-Jean et Valcartier ont cumulé 170 jours de grèves du 15 janvier 2024 au 26 juin 2024 pour dénoncer un écart salarial de 30 % entre le Québec et les autres provinces et revendiquer la création d'une grille salariale pan canadienne. Au cours de cette grève, nous avons pu recenser 13 évènements affiliés tels que des rassemblements ou des piquets de grève. Il est cependant mentionné qu'une quinzaine d'employé·es du Personnel des fonds non publics représenté·es par l'Alliance de la fonction publique canadienne (AFPC) a manifesté quotidiennement, notamment devant la base de Bagotville.

Les employé·es de 11 entreprises d'autobus de transport scolaire ont aussi été au cœur des conflits de travail des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de l'Estrie et du Grand Montréal. Une grande partie des séquences de grèves ont été réalisées conjointement comme ce fut le cas le 18 avril où cinq syndicats se sont joints pour faire grève commune. Le cœur du conflit concernait les demandes d'augmentation salariale.

Un autre secteur particulièrement touché fut le secteur hôtelier. Dans le cadre de la 11e ronde de négociation coordonnée par 30 syndicats de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN), 38 grèves ont pu être recensées. Plus précisément, 10 d'entre elles ont eu lieu le 8 août, jour de grève cordonnée. Cependant, les articles consultés ont évoqué 23 hôtels en grève à travers le Québec ce jour-ci, sans toutefois nommer chacun d'entre eux rendant impossible le codage complet de ces évènements. Cette journée de grève a rassemblé 2600 employé.es et s'est concrétisée par une manifestation d'une centaine de personnes à Québec. Une autre journée de grève commune a également eu lieu le 30 août. Finalement, d'autres séquences de grèves ont suivi dans le courant des mois de septembre et octobre. Cette ronde de négociation a permis de faire émerger des revendications communes telles que de meilleures conditions de travail, une augmentation salariale, une augmentation de la contribution de l'employeur au régime d'assurance collective et l'élimination du recours aux agences de placement.

Les 5000 employé·es des magasins de la Société des Alcools du Québec (SAQ) se sont également mobilisé·es lors de 5 journées : les 24 et 25 avril, le 17 octobre, le 18 octobre (les employé·es ont quitté leur poste à 14 h 30 de façon inopinée) et le 4 novembre. Leurs revendications étaient principalement centrées sur la lutte contre la précarité des emplois, une amélioration des conditions de travail et une bonification et un meilleur accès aux assurances.

Les éducatrices des garderies en milieu familial et des centres de la petite enfance (CPE) affiliées à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ont entamé une mobilisation en novembre pour revendiquer de meilleures conditions de travail et une augmentation salariale. Cette mobilisation s'est déroulée en plusieurs phases. Les éducatrices en milieu familial ont décalé

les horaires d'ouverture de leurs centres de 30 minutes supplémentaires pendant 4 semaines consécutives, du 11 novembre au 8 décembre. De leur côté, celles travaillant en CPE ont utilisé le même procédé quatre vendredis de suite : les 15, 22 et 29 novembre et le 6 décembre. Par ailleurs, trois journées de grève ont été organisées dans plusieurs CPE. Les 4 et 11 décembre, 500 employées membres du Syndicat québécois des employés de service (SQEES), affilié à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) ont cessé le travail dans 16 établissements. Le 18 décembre, le mouvement s'est élargi à 19 centres, impliquant à la fois les éducatrices du SQEES et celles du Syndicat des Métallos, également affilié à la FTQ.

Finalement, la grève des employé·es de Postes Canada, affilié·es au Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes (STTP) a touché l'ensemble du Canada du 15 novembre au 17 décembre avant que le gouvernement Trudeau, via son ministre du travail Steven MacKinnon, n'ordonne leur reprise du travail. Les 55 000 employé·es postaux ont donc repris le travail conformément aux conditions de leur convention collective en vigueur, prolongée jusqu'au 22 mai 2025, date à partir de laquelle ils et elles pourront de nouveau exercer leur droit de grève légalement. Leurs revendications portaient sur une augmentation salariale, une meilleure conciliation famille-travail et une amélioration des conditions de santé et de sécurité. Onze piquets de grève et manifestations ont été recensés dans les journaux consultés.

### 2.2.2 Évènements en solidarité avec la Palestine.

Les évènements en lien avec la politique internationale recensés se sont concentrés exclusivement sur le génocide en Palestine, à l'exception d'une marche du 21 au 28 septembre entre Montréal et Ottawa pour la libération des prisonniers Kabyles en Algérie et d'un rassemblement le 10 novembre pour dénoncer le choix de l'Azerbaïdjan comme pays hôte de la COP29, alors que le gouvernement est accusé par l'Arménie d'avoir commis un nettoyage ethnique dans le Haut-Karabakh.

Ainsi, 86 évènements sur 88 se sont tenus en solidarité avec le peuple palestinien ou le peuple israélien. Nous observons tout de même une forte disparité entre les évènements en solidarité avec la Palestine versus Israël : 80 contre six, ces dernières représentant environ 1800 personnes. L'évènement le plus important de cette série a été le rassemblement pour soutenir et pour célébrer le 76e anniversaire de l'État d'Israël, représentant plus de la moitié de cette estimation (environ 1000).

Du côté des évènements en solidarité avec la Palestine, le nombre de manifestant·es n'est pas systématiquement précisé : il l'est seulement lors de 30 des 75 évènements (hors campements), ce qui rend délicat l'estimation du total de participant·es. Si le nombre d'évènements connaît une légère diminution au mois d'août, la mobilisation est néanmoins restée continue tout au long de l'année.

**Figure 7 – Répartition dans le temps des évènements en soutien à la Palestine**

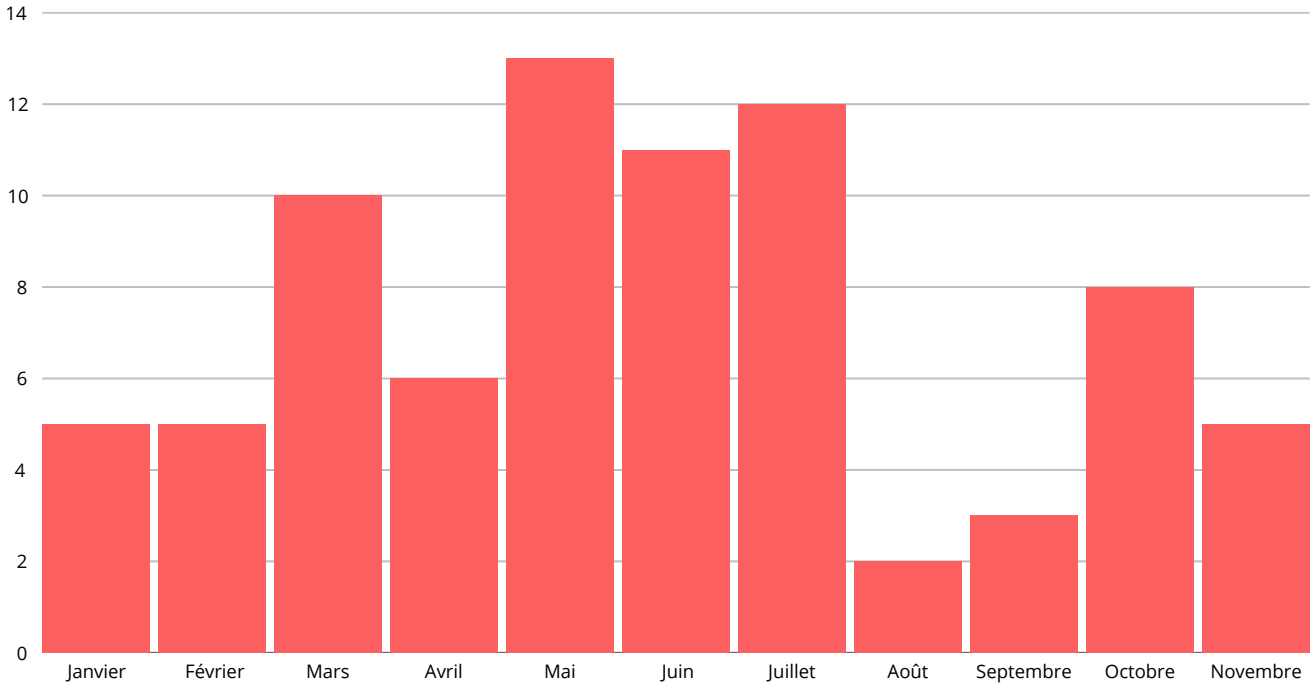


Les évènements en solidarité avec la Palestine rapportés ont été marqués par une forte présence policière et des affrontements plus fréquents que dans d'autres types de manifestations. La présence et/ou l'intervention de la police ont été mentionnées 19 fois sur 80 évènements, soit dans 23,75 % des cas. Nous avons relevé 71 arrestations. Parmi celles-ci 45 ont eu lieu lors d'un sit-in dans une institution financière de Montréal le 15 avril 2024 et 15 lors de l'occupation du pavillon James de l'Université McGill le 6 juin 2024. L'intégralité de ces arrestations a eu lieu dans le Grand Montréal (quatre à Saint-Bruno de Montarville et 67 à Montréal).

À titre de comparaison, la présence et/ou l'intervention de la police ont été rapportées 33 fois sur 610 évènements (le nombre total d'évènements moins ceux liés à la politique internationale), soit dans 5,4 % des cas, avec un total de 18 arrestations (dont 13 pour la protection de l'environnement, comme nous allons le voir dans une prochaine section).

Par ailleurs, nous avons identifié cinq cas où l'usage de la force par la police a été dénoncé comme excessive par les manifestant·es. Le premier était une marche déclarée pacifiste le 21 mai 2024, au cours de laquelle des vidéos montrent des policiers s'en prendre à des manifestant·es au sol et tirer des bombes lacrymogènes pour les disperser. Au total, plusieurs blessé·es par la police ont été déclaré·es. L'usage de la force démesurée a aussi été dénoncé par plusieurs manifestant·es lors des démantèlements des campements de l'Université Laval le 1er juin 2024 et de la place Victoria le 22 juin 2024. Enfin, c'est dans le cadre de l'occupation du pavillon James à l'Université McGill le 6 juin 2024 et de la manifestation pour le retrait du Canada de l'OTAN le 22 novembre que les affrontements directs avec la police ont été les plus violents. Dans le premier cas, l'article fait état de plusieurs salves d'utilisation de produits chimiques et de l'emploi de matraques ainsi que de boucliers sur les manifestant.es. Pour la deuxième manifestation, si les autorités déplorent des vitrines brisées et des voies de fait contre des policiers, plusieurs manifestant·es ont été blessé·es par les forces de police et quatre ont dû se rendre à l'hôpital.

Les campements universitaires, inspirés des mouvements étudiants aux États-Unis et dans les universités américaines, ont fleuri au Québec. Ces actions, observées à Laval, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), à McGill, à l'Université de Sherbrooke, ainsi que sur la place Victoria à Montréal, ont permis aux manifestant·es de maintenir une présence visible et continue sur des sites symboliques. Nous avons pu estimer à un minimum de 155 le nombre total de manifestant·es dormant dans les campements, à partir de nos données médiatiques. Par ailleurs, une grève s'est déroulée du 21 au 22 novembre à travers l'ensemble de la province, réunissant près de 80 000 étudiant·es.

Cependant, bien que l'intensification des activités dans les collèges et universités ait attiré l'attention nationale, ce mouvement ne se concentre pas uniquement sur les étudiant·es ou les campus. Sur les 80 évènements en solidarité avec la Palestine recensés, 14 ont eu lieu sur un campus (dont 5 campements) ou ont été organisés par une association étudiante. Une action marquante hors campus a été le blocage du chemin de fer à l'intersection des boulevards Seigneurial et Sir-Wilfrid-Laurier à Saint-Bruno-de-Montarville par une trentaine de personnes.

Pour finir, si nous avons pu établir quelques tendances ici, il a été mentionné dans les articles consultés que le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) avait été mobilisé lors de plus de 500 manifestations entre le 7 octobre 2023 et le 7 octobre 2024, soit beaucoup plus que ce que nous avons été en mesure de recenser, montrant une fois encore les limites de cette analyse.

### 2.2.3 Justice sociale

Sur les 74 évènements liés à la justice sociale, 30 sont rattachés au 18 octobre, date de la 35e Nuit des sans-abris organisée sous le thème des « 100 visages de l'itinérance ». Ces rassemblements et marches visent à sensibiliser la population aux réalités de l'itinérance et de la pauvreté, en encourageant les participant·es à passer la nuit dans la rue en signe de solidarité.

Parmi les 44 évènements restants, certains organismes ont choisi des journées spécifiques pour organiser leurs actions. Par exemple, le 20 février, à l'occasion de la Journée mondiale pour la justice sociale, la Coalition Main rouge a tenu cinq évènements intitulés « La CAQ dérape » pour dénoncer les politiques gouvernementales fragilisant le filet social et renforçant l'élitisme au Québec.

**Figure 8 – Répartition des sujets dans les évènements liés à la justice sociale**

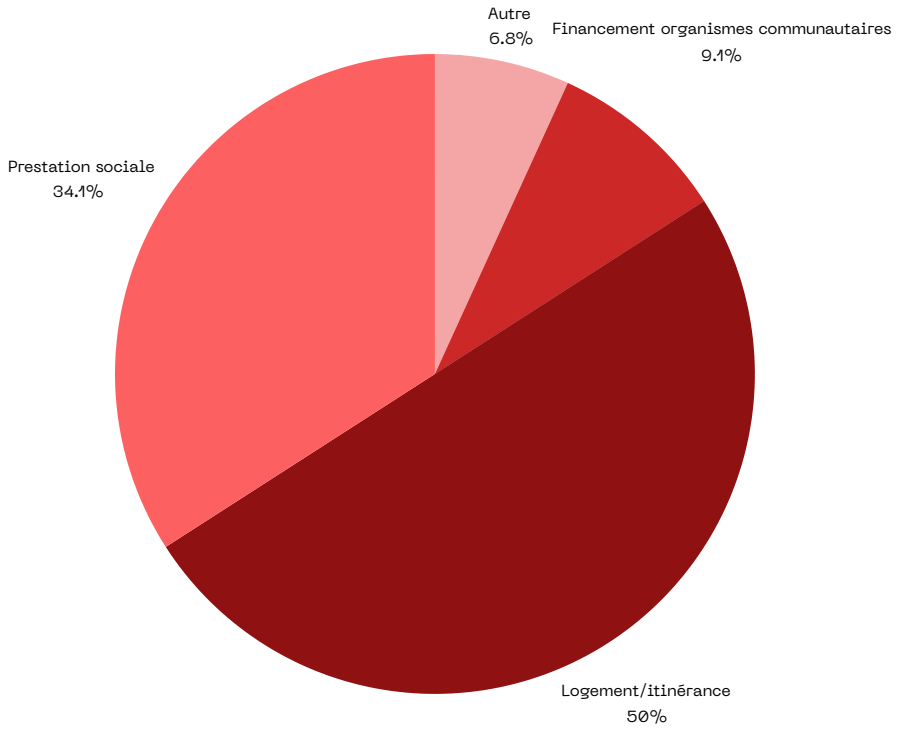

La figure 8 permet de mettre en lumière les sujets qui ont marqué l'année 2024 dans le volet de la justice sociale. Tout d'abord, dans un contexte de crise de logement notamment caractérisée par un taux d'inoccupation historiquement bas, une pression à la hausse des prix des loyers et une augmentation de l'itinérance, 22 évènements, soit 50 % d'entre eux (nombre total moins 30 de la Nuit des sans-abris), ont eu pour but de défendre ce droit et dénoncer la gestion de la crise par le gouvernement caquiste.

Ensuite, environ 34 % de ces évènements ont eu pour objectif de défendre le filet social de manière générale ou des enjeux plus spécifiques comme une demande de réforme de l'assurance chômage discriminant les employé.es de l'industrie saisonnière ou les femmes.

Finalement le manque de financement alloué aux organismes communautaires et ses effets sur leur capacité à offrir des services adaptés ont été dénoncés 4 fois.

### 2.2.4 Protection de l'environnement et justice climatique

**Figure 9 – Répartition des modes d'action employés lors d'évènements pour la protection de l'environnement**

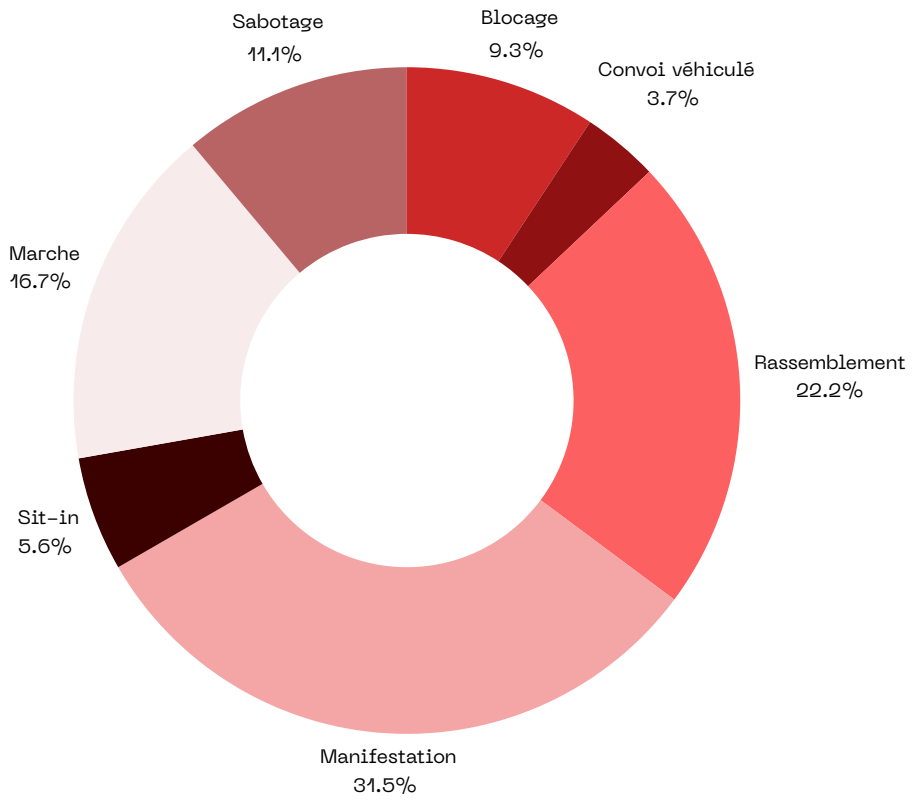

Les évènements pour la protection de l'environnement et la justice climatique se sont caractérisés par une grande diversité de modes d'action. Les rassemblements, manifestations et marches représentent 70,4 % d'entre eux. Plus précisément, 16 proviennent de deux évènements particuliers. Tout d'abord, nous avons pu enregistrer sept évènements en lien avec le Jour de la Terre, entre le 20 et le 22 avril. Ensuite, le 27 septembre a représenté une date majeure dans la mobilisation autour de la transition écologique et sociale. En effet, le mouvement Ensemble pour la suite du monde, qui se compose d'acteur·rices varié·es de la société civile et représente plus de 2 millions de personnes, a organisé 9 des évènements recensés. Plusieurs articles font état de 17 événements, sans toutefois fournir l'ensemble des données permettant leur recensement complet.

En dehors de ces trois modes d'action, nous avons recensé six actes de sabotage et cinq blocages, ce qui souligne la diversité des tactiques déployées. Cette pluralité d'approches révèle des stratégies complémentaires qui coexistent au sein des mobilisations, oscillant entre des formes d'action directe et des pratiques de contestation plus routinières comme les manifestations. La juxtaposition de ces tactiques traduit la multiplicité des voix qui composent le mouvement, certaines privilégiant la perturbation de l'ordre établi, tandis que d'autres misent sur la manifestation pour visibiliser les revendications.

La notion d'urgence constitue un élément central de la mobilisation pour la justice climatique, justifiant le recours à des actions spectaculaires destinées à attirer l'attention du public sur l'impératif d'agir. Plusieurs évènements marquants illustrent cette dynamique. Par exemple, les 24, 25 et 26 juillet, le groupe Last Generation Canada a mené trois actions à l'aéroport international Montréal-Trudeau : projection de peinture sur les vitres du bâtiment et perturbation du débarcadère des arrivées pendant près de deux heures, avec des manifestant·es se collant la main au sol sur le boulevard Roméo-Vachon. Ces actions visaient à exiger la signature d'un traité juridiquement contraignant pour cesser l'extraction et la combustion des énergies fossiles d'ici 2030, ainsi que le soutien financier à d'autres pays pour une transition juste et rapide. Les revendications incluaient également la création d'une agence nationale permanente de lutte contre les incendies et l'établissement d'une assemblée citoyenne dotée d'un pouvoir contraignant pour décider des mesures à adopter face à la crise climatique et écologique.

Le 22 octobre, Last Generation Canada et le Collectif Antigone ont organisé un blocage du pont Jacques-Cartier à Montréal, également pour dénoncer l'extraction et la combustion du pétrole, du gaz et du charbon. Ces quatre actions ont conduit à l'arrestation de huit militant·es. Dans le cas du blocage du pont Jacques-Cartier, une manifestation de soutien à Olivier Huard, l'un des trois militant·es écologistes arrêté·es, s'est tenue devant le Palais de justice le 31 octobre. Cet évènement a en effet marqué un précédent au Québec : pour la première fois, un manifestant a passé neuf jours en détention pour un acte de désobéissance civile et avant son procès. Huard et ses soutiens ont dénoncé les conditions carcérales ainsi que la criminalisation croissante des activistes écologistes, soulignant les dérives répressives face aux actions climatiques.

Les évènements liés à la justice climatique et à la protection de l'environnement ont principalement ciblé deux acteurs : les gouvernements fédéral et provincial (33) et les entreprises (6). Dans cinq cas, ces deux cibles ont été visées conjointement. Sur les évènements visant les entreprises, nous avons recensé deux actions de sabotage contre le projet de Northvolt comme la mise en place d'objet incendiaire sous de la machinerie au mois de mai, et deux actions de sabotage et un blocage à l'encontre de Ray-Mont Logistiques.

Pour finir, notre revue de presse permet également de souligner une autre tendance : certaines actions visent à exiger des transformations systémiques à l'échelle de la société, tandis que d'autres se concentrent sur la défense de lieux spécifiques. Parmi ces dernières, nous pouvons citer l'exemple de la protection du boisé de Pointe-au-Père à Rimouski ou de celui du quartier Des Châtels à Québec.

### 2.2.5 Éducation

Le secteur de l'éducation a particulièrement été marqué par trois enjeux : la salarisation des stages, la protection de la francisation face aux coupes budgétaires et le rejet de l'augmentation des droits de scolarité des étudiant·es internationaux·ales.

**Figure 10 – Répartition dans le temps des sujets dans le secteur de l'éducation**

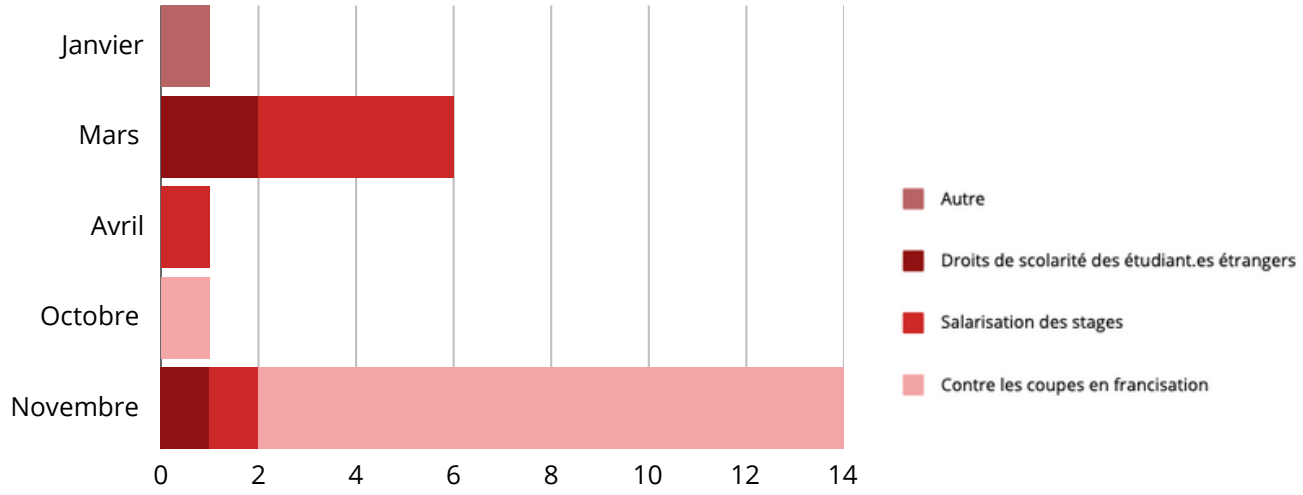


C'est au mois de mars qu'on retrouve la majorité des évènements liés à la salarisation des stages. D'une part, une minorité des stages effectués sont rémunérés, et d'autre part une grande majorité des stages non rémunérés se trouvent dans des secteurs à forte prédominance féminine. Si le début de cette mobilisation ne date pas de l'année 2024, les étudiant·es du Québec ont organisé une grève du 25 au 29 mars, totalisant plusieurs milliers d'individus.

Une autre séquence de grève a pris place dans le courant du mois de mars. Plus de 22 000 étudiant·es originaires d'une vingtaine d'associations étudiantes de l'Université Concordia et quatre de l'Université McGill ont observé une semaine de grève pour dénoncer l'augmentation des droits de scolarité pour les étudiant·es internationaux·ales et celles et ceux provenant des autres provinces fréquentant les institutions anglophones.

Les mobilisations contre les compressions budgétaires dans les cours en francisation ont quant à elles émergé dans le courant des mois d'octobre et novembre, à la suite de l'annonce du gouvernement du changement dans le calcul des sommes versées. Chaque année, les Centres de services scolaire (CSS) reçoivent des subventions calculées selon les effectifs étudiants des deux années précédentes. Cependant, Québec a modifié cette méthode d'attribution des fonds. Ainsi, en mai, le ministère a demandé « à titre exceptionnel » aux CSS d'élaborer leurs budgets en se basant sur le nombre d'élèves en francisation recensé en 2020-2021. Selon les informations dont nous disposons, soit pour sept des 14 évènements, la lutte pour la préservation des cours de francisation a rassemblé entre 50 et 300 personnes, avant de réunir plus de 1000 personnes lors d'une manifestation devant l'Assemblée nationale de Québec le 30 novembre suite à l'appel du collectif francisation.

### 2.2.6 Santé

15 évènements sur 20 ont dénoncé la privatisation graduelle du secteur de la santé et la réforme engagée par le ministre Christian Dubé. Le projet de loi 15, désormais appelé Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux, constitue l'une des réformes les plus importantes du deuxième mandat de François Legault. Adopté en décembre 2023, son objectif affiché est de revoir l'organisation générale et la gouvernance du réseau public afin de le rendre plus efficace. Cela passe notamment par la création d'une nouvelle société d'État – appelé Santé Québec, devenant l'employeur unique des 350 000 employé·es du réseau public. Cependant, celle-ci a désormais le pouvoir de coordonner et de soutenir des établissements privés et autres prestataires. C'est ainsi la disparition de la frontière entre le secteur public et privé qui a mobilisé de nombreux syndicats cette année, majoritairement sous la forme de manifestations et de rassemblements. Certaines actions se démarquent tout de même. Le 5 juin, quelques centaines de personnes ont participé au blocage de trois voies de circulation durant une heure devant une clinique privée à Chicoutimi. Le plus grand rassemblement organisé par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a pris place le 23 novembre au Colisée Vidéotron de Trois-Rivières, mobilisant entre 4000 et 5000 personnes.

### 2.2.7 Droits des peuples autochtones

Les 19 évènements recensés sur cet enjeu peuvent se regrouper en trois catégories (voir figure 11).

La première reflète des désaccords entre les conseils de bande et les membres des communautés : par exemple, le blocage à l'entrée de Pessamit afin de bloquer l'arrivée de François Legault le jour de la cérémonie de signature de l'entente-cadre entre Pessamit et le gouvernement du Québec. À travers cette action, les manifestant.es souhaitaient demander au conseil de bande la tenue d'un référendum sur l'entente avec Hydro-Québec et le gouvernement provincial puisqu'ils jugent que les membres de la communauté n'ont pas été assez consultés dans ce dossier.

La deuxième se concentre sur les revendications territoriales. Elle se distingue par l'utilisation de blocage forestier comme mode d'action (4/5). Deux blocus ont vu le jour dans la Mauricie-Centre du Québec, d'une part par des membres

de la communauté atikamekw au niveau du kilomètre 104 de la route 25, et d'autre part par l'Association des Gardiens du Territoire Nehirowisiw Aski à la hauteur du kilomètre 144 de la route 212 menant au Lac-Saint-Jean. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les blocus recensés ont tous deux eu lieu au kilomètre 59 sur le chemin Domtar. Il s'est érigé une première fois entre le 31 juillet 2023 et le 23 janvier 2024 à la suite de la mobilisation du collectif Mashk Assi puis de Denyse Xavier, avant de renaître le 18 avril 2024 avec Alex et Akim Grenier.

Finalement, la troisième partie vise à rendre hommage aux enfants victimes des pensionnats Autochtones et aux femmes autochtones assassinées et disparues, à contribuer à la réconciliation et à la guérison en rapprochant les Premières Nations et les Québécois·es et finalement à dénoncer le racisme systémique. Nous pouvons citer ici deux évènements de longue durée avec l'Expédition Premières Nations du 21 janvier au 10 février représentant 3250 kilomètres en motoneige et la Grande Marche Mamu Nikantetau de 200 kilomètres du 23 septembre au 30 septembre. Trois marches ont également eu lieu le 30 septembre à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Finalement, la mort de Joshua Papigatuk et la blessure grave de son frère jumeau Garnet à la suite d'une intervention policière le 4 novembre ont mis en évidence le racisme systémique dont sont victimes les peuples autochtones dans le système judiciaire actuel. Au moins trois évènements ont eu lieu pour dénoncer les violences policières à l'encontre des Inuits. Alors que le Nunavik ne compte que 14 000 habitant·es, 12 enquêtes sont menées ou ont été menées depuis 2021 par le Bureau des enquêtes indépendantes dans des affaires d'intervention policière ayant mené à la blessure ou à la mort d'Inuits.

**Figure 11 — Répartition des sujets pour les droits des peuples autochtones**

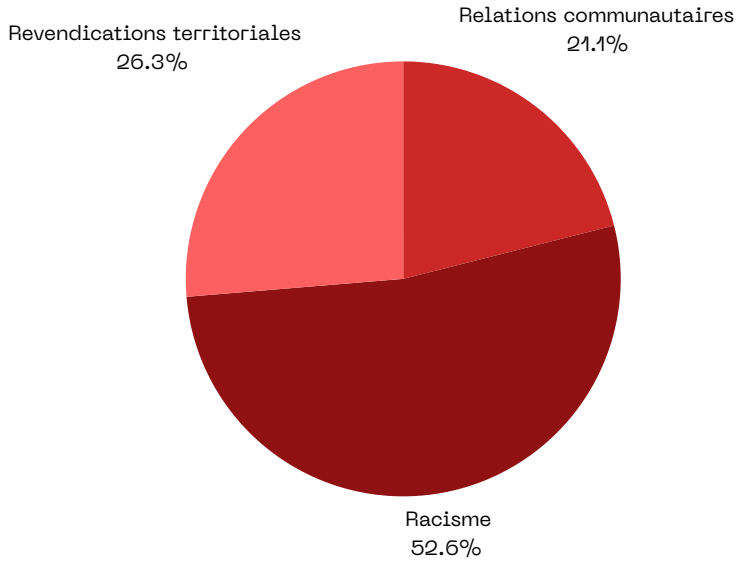

### 2.2.8 Droits des femmes, lutte contre les violences et pour les droits reproductifs.

Nous avons recensé 18 évènements protestataires pour les droits des femmes et contre les violences faites aux femmes, dont deux lors de la Journée internationale des Droits des Femmes le 8 mars. Quatre ont eu lieu le 10 octobre pour dénoncer les féminicides et demander plus d'implication de la part des gouvernements fédéral et provincial dans la mise en place de mesures pour protéger adéquatement les femmes. Un évènement similaire a pris place, sous la forme de collage, à Baie-Comeau le 31 octobre pour dénoncer le 22e féminicide au Québec. Ces quatre évènements s'inscrivent dans la lignée du mouvement #Pasunedeplus, au sein duquel plusieurs organismes se mobilisent contre la violence faite aux femmes. Lorsqu'un féminicide se produit dans la province, un appel à l'action se propage à travers le Québec. Un geste symbolique est posé le jeudi suivant pour sensibiliser et alerter la population. À titre d'exemple, 20 corps ont été dessinés à la craie devant l'édifice municipal de Baie-Comeau le 10 octobre. À Bonaventure, cette même journée, les personnes présentes ont crié après la lecture des noms de chaque femme ayant été victime d'un féminicide depuis le début de l'année.

La première manifestation anti-avortement au Québec en 27 ans, organisée le 1er juin 2024 par Campagne Québec-Vie, a été un évènement notable. Elle a par ailleurs immédiatement suscité une contre-manifestation. Elles ont respectivement attiré 200 et 500 personnes, selon les chiffres mentionnés. Une poignée de personnes a également organisé un rassemblement contre le droit à l'avortement le 6 octobre devant le Centre mère-enfant Soleil à Québec. Ici aussi, le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale a répondu en demandant simultanément l'accès gratuit et sécuritaire à l'avortement pour tous·tes et de meilleures ressources pour SOS Grossesse Québec, Estrie et Grossesse-secours. Le 6 octobre marque le jour de la Chaîne pour la vie, une journée organisée chaque premier dimanche d'octobre aux États-Unis et au Canada, rassemblant les participant·es notamment près des cliniques d'interruption de grossesse pour prier et manifester leur opposition à l'avortement.

### 2.2.9 Agriculture

Le dernier volet de notre analyse par sujet porte sur le secteur agricole, avec 18 évènements entre les mois de mars et avril, et dans une moindre mesure au mois de mai. Les convois véhiculés ont été au cœur des activités puisqu'ils ont été présents à 17 reprises.

Pour la première fois, nous avons accès à une estimation du nombre de participant·es pour tous les évènements (voir la figure 12). La quasi-totalité (17/18) de ces évènements, organisés par l'Union des producteurs agricoles (UPA), avaient pour objectif de protester contre le budget déposé par le gouvernement provincial le 12 mars 2024. Alors que ce budget consacre moins de 1 % à l'agriculture, les agriculteur·ices ont entre autres demandé davantage de soutien financier de la part de Québec, une réduction de la bureaucratie ou encore une protection contre la hausse des taux d'intérêt.

**Figure 12 – Évolution du nombres de participant.es et véhicules agricoles dans les évènements liés à l'agriculture**

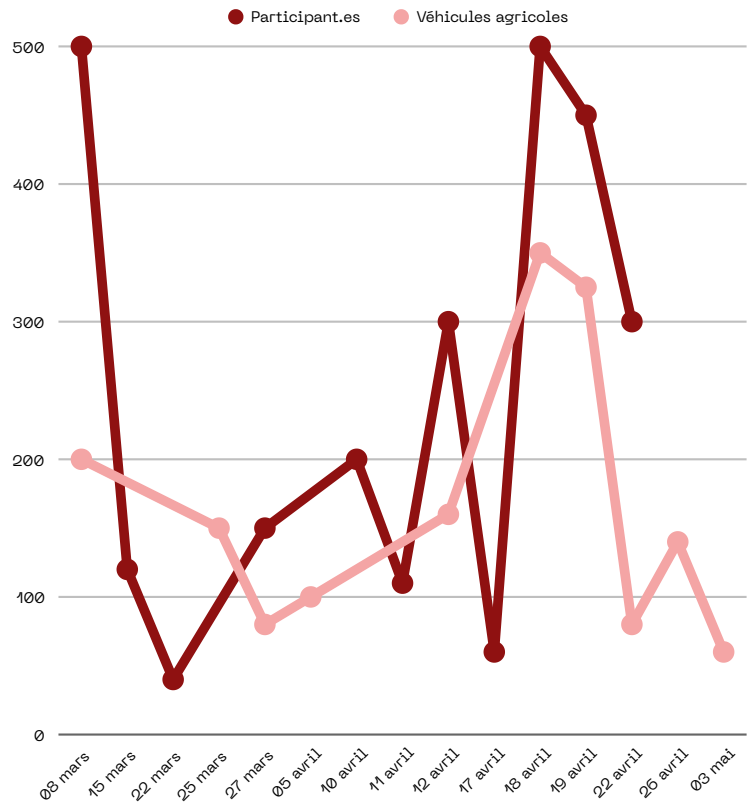


# 2.2 Analyse par région

Après avoir examiné les tendances de l'activité protestataire au Québec à travers les thématiques, nous pouvons désormais porter notre attention sur les régions. L'objectif n'est pas de réaliser une analyse exhaustive de chaque évènement et de ses revendications, mais plutôt de faire ressortir les éléments significatifs qui diffèrent d'une région à l'autre.

## 2.3.1 Abitibi-Témiscmingue

**Figure 13 – Répartition des sujets en Abitibi-Témiscamingue en comptabilisant les grèves**

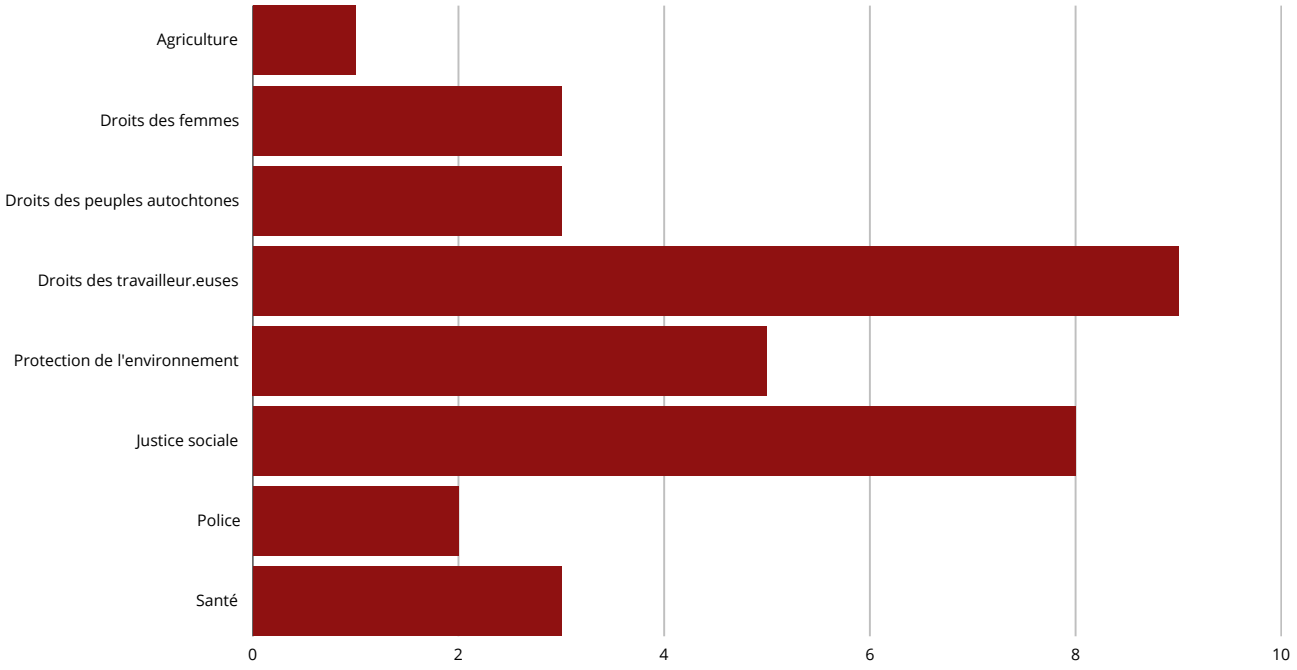


**Figure 14– Répartition des sujets en Abitibi-Témiscamingue sans comptabiliser les grèves**

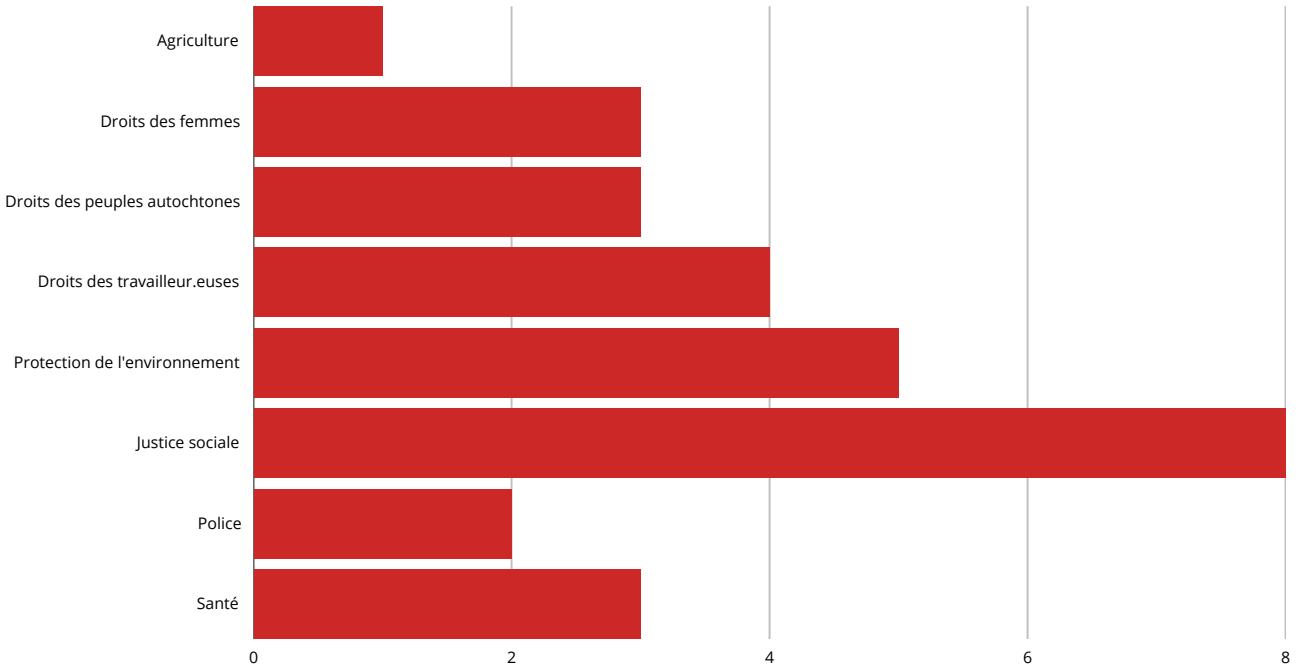

En Abitibi-Témiscamingue, si la justice sociale se distingue comme le sujet le plus mobilisateur de l'année 2024, c'est en grande partie grâce aux cinq évènements organisés dans autant de municipalités lors de la 35e Nuit des sans-abris. Le droit au logement a constitué l'autre pan de la mobilisation pour la justice sociale avec un rassemblement organisé par le Réseau de vigilance de l'Abitibi-Témiscamingue le 1er mai et un deuxième devant les bureaux du Tribunal administratif du logement (TAL) par L'Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue (ALOCAT) visant à dénoncer l'accès inéquitable aux services du TAL entre les locataires et les propriétaires.

Du côté de la protection de l'environnement, les niveaux de pollution de l'eau et de l'air dans la région ont été dénoncés à quatre reprises par le Regroupement populaire de l'Abitibi-Témiscamingue (RÉPAT) (1), l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) (1), et Mères au front (2). La Fonderie Horne et la multinationale suisse Glencore ont particulièrement été pointées du doigt comme responsables principaux des émissions de contaminants.

Divers conflits de travail ont également marqué la région. Outre ceux que nous avons évoqués auparavant, nous pouvons ici mentionner la grève des employé·es du relai routier 381 au mois d'octobre, un rassemblement d'une centaine de personnes pour dénoncer les mises à pied à l'usine de Rayonier Advanced Materials et pour solliciter un soutien pour gérer la crise qui touche le secteur forestier au Témiscamingue. Finalement un autre rassemblement d'environ 500 personnes a eu lieu devant le complexe Ryam afin de dénoncer sa fermeture.

## 2.3.2 Bas-Saint-Laurent

**Figure 15 – Répartition des sujets dans le Bas-Saint-Laurent en comptabilisant les grèves**

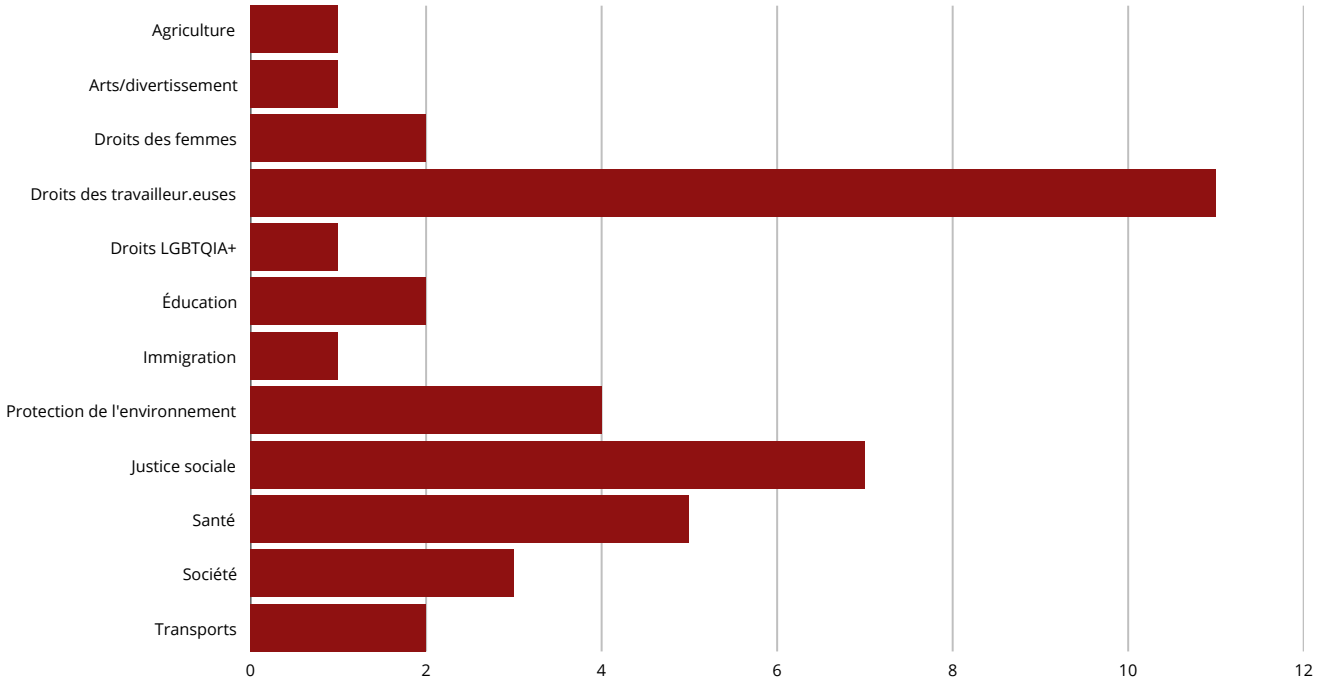


**Figure 16 – Répartition des sujets dans le Bas-Saint-Laurent sans comptabiliser les grèves**

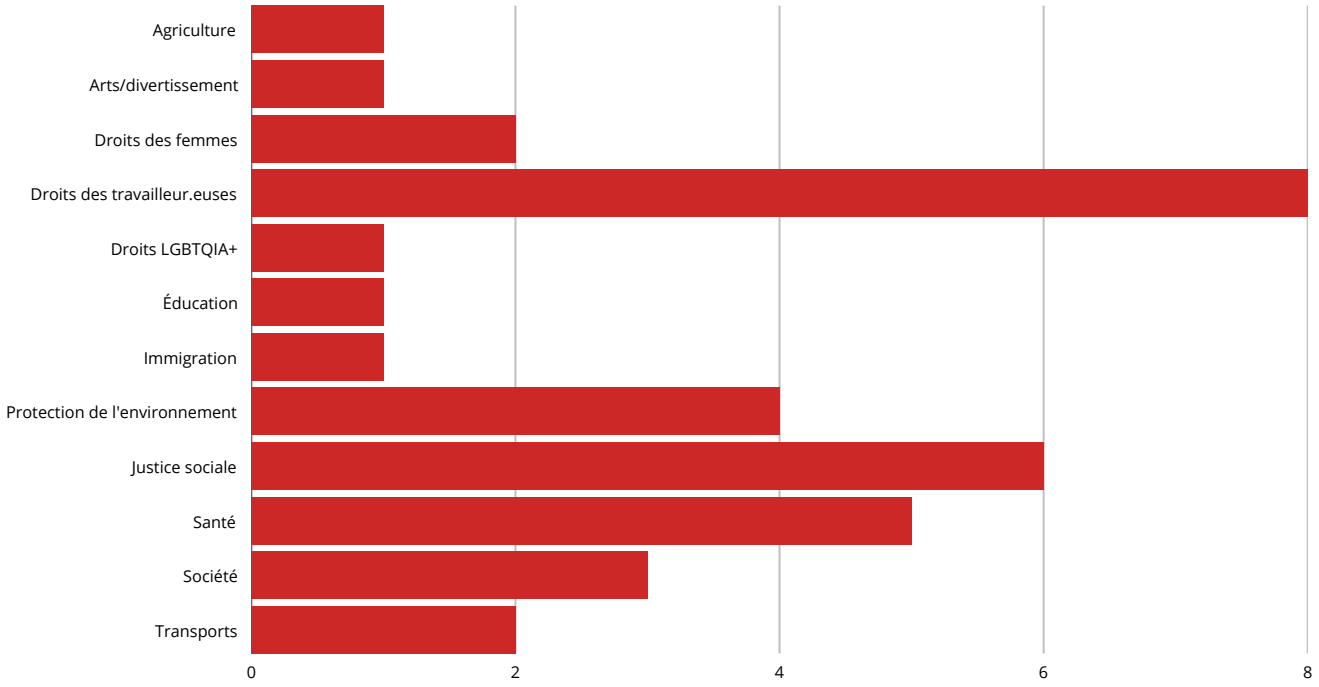

Dans le secteur de la justice sociale, trois évènements ont eu lieu lors de la Nuit des sans-abris, tandis que deux autres ont été organisés le 4 septembre devant l'Hôtel Rimouski, en marge du caucus de la Coalition avenir Québec (CAQ). Ces actions ont été menées par l'Action populaire Rimouski-Neigette et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). La première visait à lutter contre la pauvreté et à améliorer le filet social, tandis que l'autre réclamait un meilleur investissement dans la santé, les services sociaux, l'ensemble des services publics et les groupes communautaires.

Sur cinq évènements liés au domaine de la santé, un avait pour objectif de lutter contre la fermeture d'un service en santé mentale à Rimouski tandis que les quatre autres s'inscrivaient dans la mobilisation contre la privatisation de la santé et contre la réforme du ministre Christian Dubé. Trois d'entre eux, le 9 octobre, le 27 novembre, et le 4 décembre, se sont caractérisés par la présence de nombreux·ses militant.es (entre 200 et 300).

À deux reprises, le 20 mai et le 10 juin, plus d'une centaine de personnes s'est réunie pour dénoncer la disparition de nombreuses caisses Desjardins. En effet, le Mouvement Desjardins a annoncé vouloir fermer 30 % de ses points de service et de ses guichets automatiques d'ici le 31 décembre 2026 sur l'ensemble de la province. Nombreuses sont les personnes qui regrettent une décision nuisant aux personnes âgées, sans véhicule et n'ayant pas accès à Internet ainsi qu'aux commerces de proximité.

## 2.3.3 Côte Nord

### Figure 17 — Répartition des sujets en Côte-Nord en comptabilisant les grèves

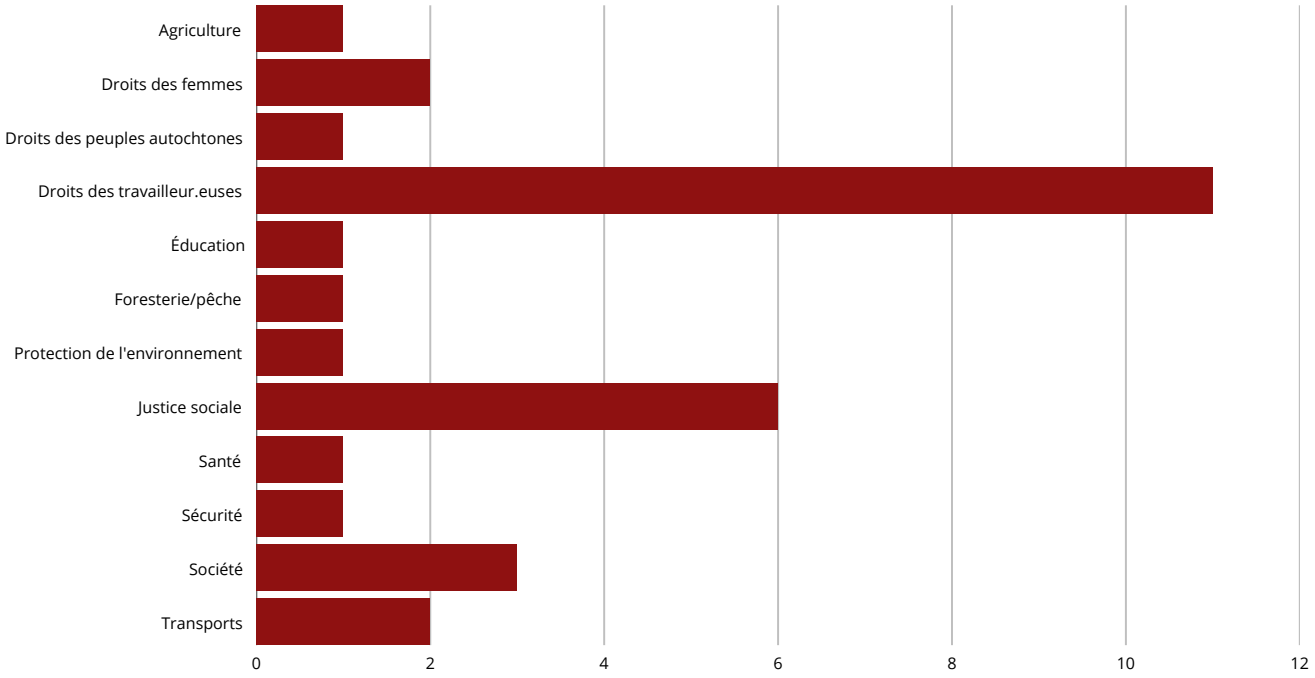


### Figure 18 — Répartition des sujets en Côte-Nord sans comptabiliser les grèves

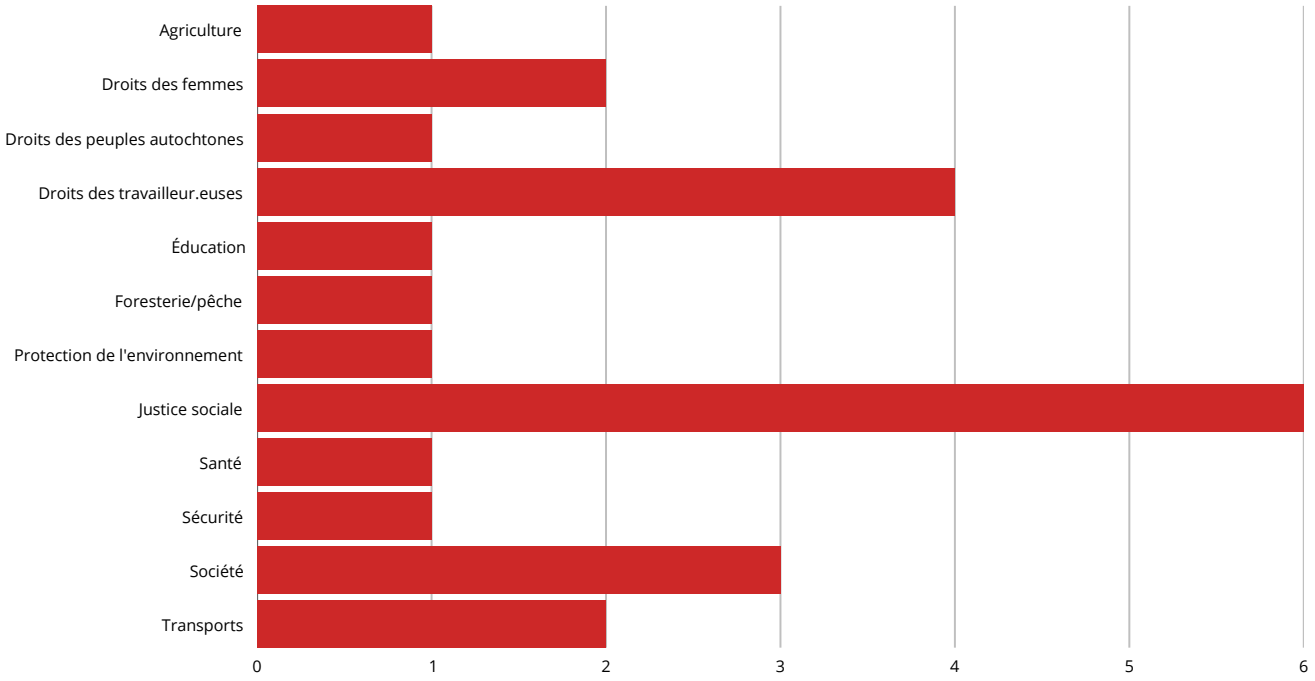

Alors que les employé·es des traverses du Québec étaient en grève du 21 au 22 juin pour de meilleures conditions salariales et contre le recours à des sous-traitants par la Société des traversiers du Québec (STQ), d'autres groupes ont saisi l'occasion pour faire valoir leurs revendications. En effet, le 21 juin, la Coalition 138 a organisé une manifestation pour revendiquer la construction d'un pont sur la rivière Saguenay qui permettrait de relier Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine. Un deuxième rassemblement avec le même objectif a mené au blocage de l'avenue Arnaud devant les bureaux de circonscription de la ministre Kateri Champagne Jourdain le 17 décembre.

Les travailleur·euses des coopératives UNISACO et COFOR, liées au groupe Boisaco, ont organisé un rassemblement le 19 août à Sacré-Cœur afin de dénoncer la possible adoption d'un décret d'urgence par le gouvernement fédéral sur la protection du caribou forestier. Selon les informations trouvées dans les articles, 53 entreprises, 1400 travailleur·euses et 28 communautés dépendantes de la forêt seraient touchés par l'adoption d'un tel décret. Celui-ci a comme ambition d'interdire la coupe forestière et la construction de nouveaux chemins forestiers dans certaines zones où le caribou boréal est le plus menacé. Selon les informations diffusées par le gouvernement fédéral, il resterait entre 6162 et 7445 caribous forestiers au Québec, et 11 des 13 populations de la province sont aujourd'hui à risque de disparition

## 2.3.4 Estrie

**Figure 19 — Répartition des sujets en Estrie en comptabilisant les grèves**

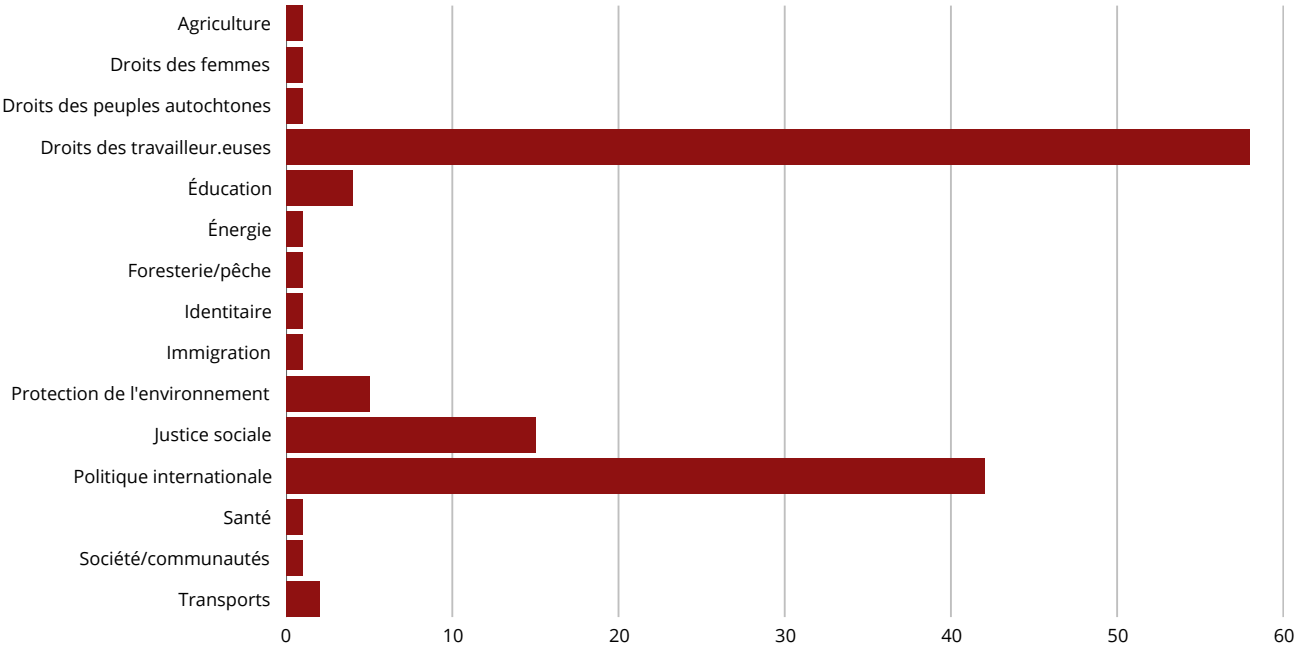

**Figure 20 — Répartition des sujets en Estrie sans comptabiliser les grèves**

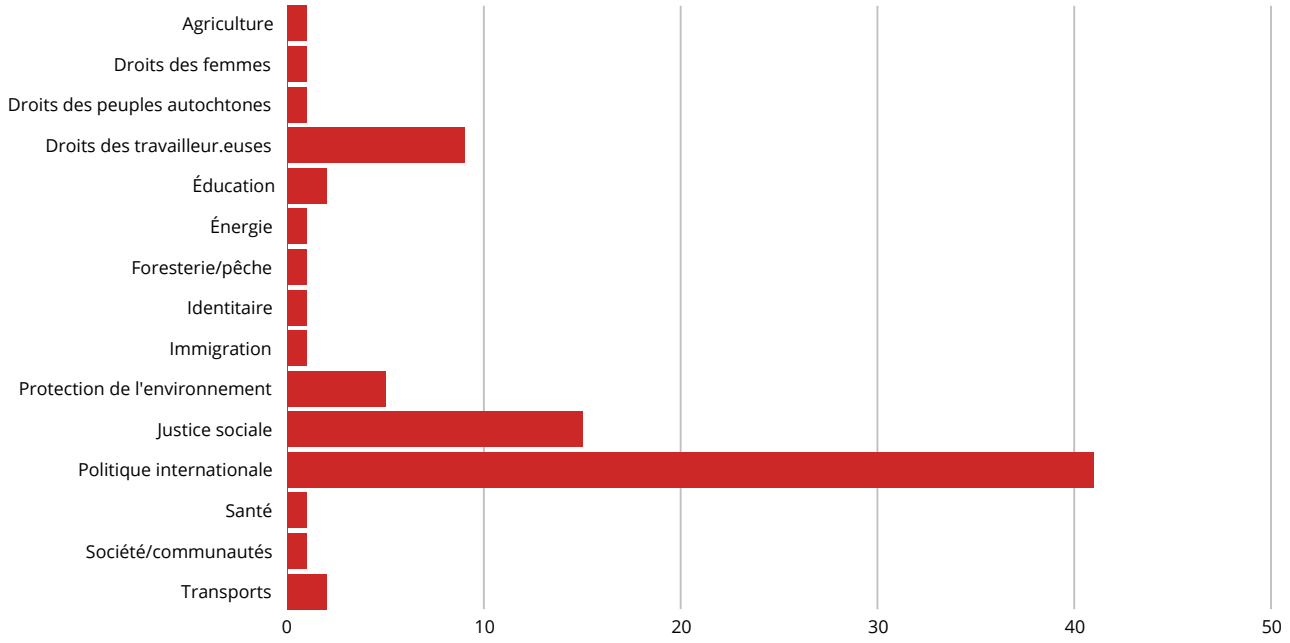


L'Estrie compte le plus grand nombre d'évènements de soutien à la Palestine. Outre les rassemblements hebdomadaires organisés tous les dimanches par Solidarité Sherbrooke-Palestine à Sherbrooke (27 sur 42), mentionnés dans les articles jusqu'au 21 juillet, une variété d'évènements a eu lieu. Parmi ceux-ci, on peut citer un rassemblement devant le magasin Costco le 10 mars pour demander le boycottage des produits israéliens ou une manifestation le 4 juillet contre le démantèlement déguisé du campement sur les terrains de l'Université de Sherbrooke et pour que l'université cesse ses partenariats avec des entreprises complices du génocide. Une manifestation automobile s'est tenue le 28 juillet pour dénoncer la possibilité pour des organisations bénéficiant du statut de bienfaisance au Canada de remettre leurs dons pour soutenir Israël tout en émettant des crédits d'impôt pour leurs donateurs.

Nous l'avons également évoqué plus haut, l'Estrie a particulièrement été touchée par les conflits de travail dans diverses compagnies d'autobus scolaire avec 22 évènements. Les 184 membres du syndicat des chauffeurs et chauffeuses de la Corporation métropolitaine de Sherbrooke ont également observé une journée de grève le 21 septembre afin d'exiger de meilleures conditions de travail et une meilleure protection face aux usager·ères violent·es. Les grèves au zoo de Granby ont constitué un autre conflit de travail important dans la région. Après avoir effectué une dizaine de jours de grève au mois du juillet, puis voté en faveur d'une grève générale illimitée pour une meilleure sécurité

d'emploi, de meilleures conditions de travail et une augmentation salariale, les 130 employé·es syndiqué·es à la CSN ont été placé·es en lock-out par leur employeur. Cette situation a perduré jusqu'à la fin de l'année 2024.

Le seul évènement recensé dans la catégorie identitaire a pris place à Granby avec la modification d'une centaine de panneaux « stop » par l'organisation Nouvelle Alliance afin de dénoncer l'unilinguisme anglais dans la signalisation d'une ville à majorité francophone. Ce groupuscule revendique un nationalisme identitaire basé sur « l'ethnie canadienne-française » tout en rejetant une affiliation partisane.

Quatre des cinq évènements liés à la protection de l'environnement ont eu pour but de revendiquer plus d'actions et de financement afin de lutter contre les changements climatiques et les crises sociales. C'est également l'inaction des gouvernements de manière globale qui est dénoncée : 350 personnes se sont réunies le 22 avril dans le cadre du Jour de la Terre pour demander aux gouvernements la mise en place d'actions concrètes pour le climat en accord avec le dernier rapport du GIEC. Le seul enjeu local relevé a porté sur la fin d'un projet pilote de déneigement de certains tronçons de pistes cyclables à Sherbrooke. La Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES) de l'Université de Sherbrooke et la Déraille, une coopérative de réparation de vélos, ont organisé un convoi cycliste jusqu'à l'hôtel de ville alors que celui-ci s'apprêtait à héberger une séance du conseil municipal.

Pour finir, les enjeux de justice sociale ont été au cœur de 15 évènements. Neuf d'entre eux ont été organisés par le Centre des femmes du Haut-Saint-François La Passerelle devant le bureau de leur député caquiste, François Jacques, situé sur la rue Principale de Cookshire-Eaton. Leur objectif était de dénoncer le manque de logements sociaux dans le Haut-Saint-François ainsi que le manque d'actions des municipalités pour obliger les propriétaires à restaurer les logements insalubres. Pour lutter contre cette crise, le groupe propose l'instauration d'un registre national de baux et l'inscription du droit au logement dans la Charte des droits et libertés.

## 2.3.5 Gapsésie-Îles-de-la-Madeleine

**Figure 21 —Répartition des sujets en Gaspésie-Îles de la Madeleine en comptabilisant les grèves**

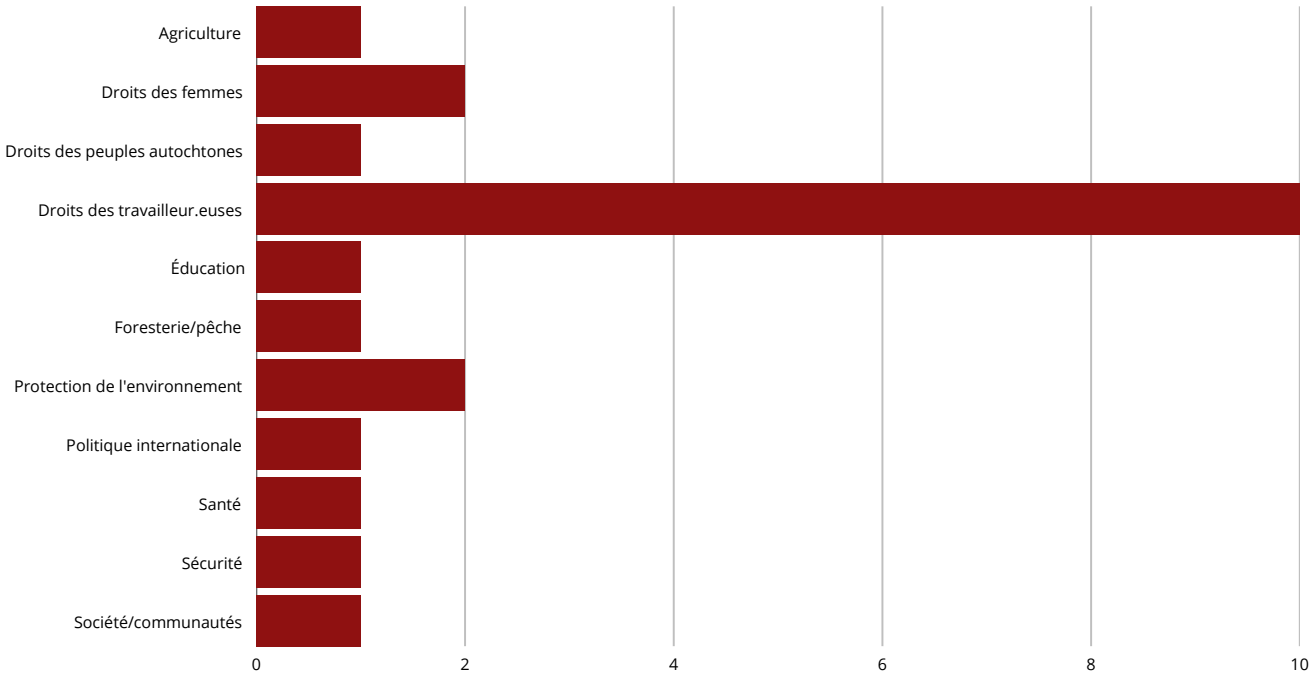


**Figure 22 —Répartition des sujets en Gaspésie-Îles de la Madeleine sans comptabiliser les grèves**

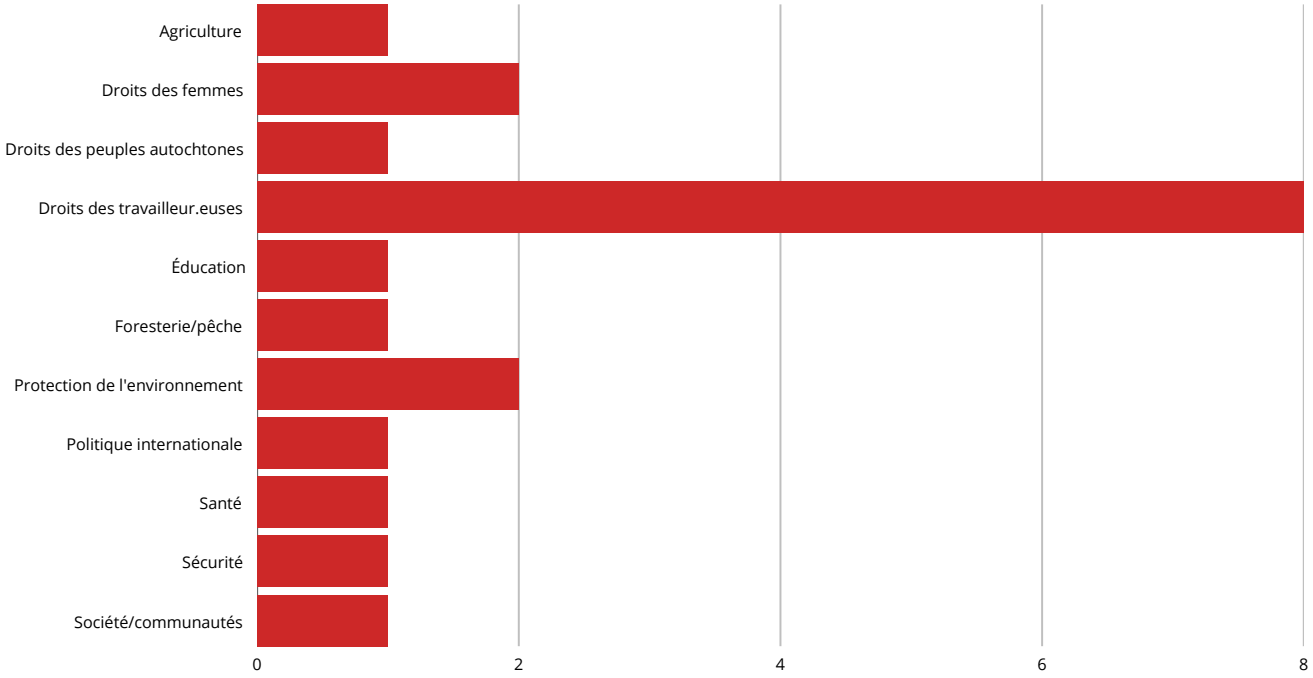

Les travailleur·euses de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se sont mobilisé·es dans plusieurs secteurs en 2024. Tout d'abord, le syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec a manifesté deux fois dans les derniers jours du mois de janvier pour revendiquer de meilleures conditions de travail auprès du gouvernement provincial. Le 7 février, le même syndicat a de nouveau manifesté devant le centre de détention de New Carlisle, cette fois-ci pour dénoncer la décrépitude des installations. Dans le cadre de sa tournée de mobilisation, le syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec a organisé 3 rassemblements en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour sensibiliser la population aux conditions de travail des employé·es de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq). Pour dénoncer le laxisme dont la Sépaq fait preuve envers les négociations, les membres du SFPQ ont par exemple décidé de distribuer des tracts pour démontrer aux passant·es à quel point le coût de la vie rattrape les travailleurs et travailleuses un peu plus chaque année.

Une manifestation le 27 septembre s'est inscrite dans la lignée du groupe Collectif pour la suite du monde, réunissant une centaine de personnes. Un nombre similaire de manifestant·es a marché à Carleton-sur-Mer le 29 octobre pour s'opposer au projet d'exploitation d'une mine de pouzzolane dans la région. En marge d'une rencontre d'information et de consultation d'EcoRock Dalhousie, certain·es manifestant·es sont monté·es sur la scène durant quelques minutes pour y installer des pancartes. La présentation des promoteurs a par la suite été interrompue à quelques reprises par les opposant·es.

Enfin, une centaine de crevettiers et de pêcheurs côtiers du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador ont manifesté le 20 février pour dénoncer la mauvaise gestion des pêches du gouvernement fédéral. Plusieurs solutions ont été évoquées pour remédier à ce problème comme la création d'un plan d'aide avec une politique de rachat de permis et la révision des quotas de sébaste.

## 2.3.6 Grand Montréal

**Figure 23 —Répartition des sujets dans le Grand Montréal en comptabilisant les grèves**

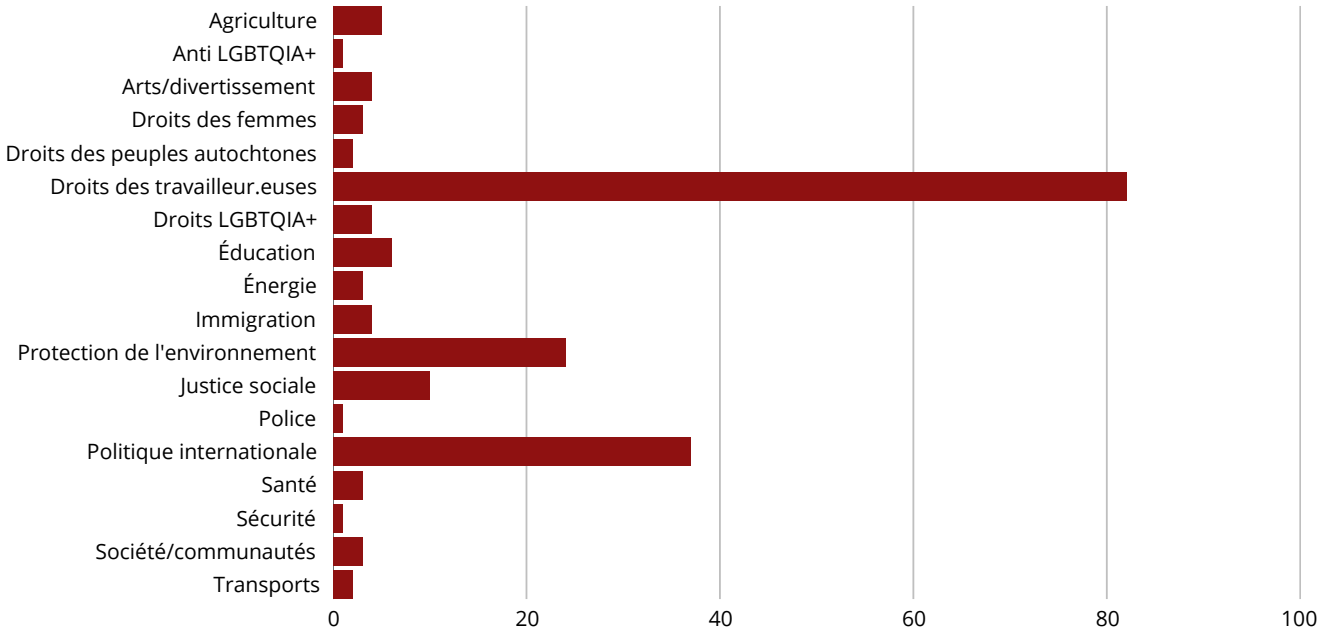


**Figure 24—Répartition des sujets dans le Grand Montréal sans comptabiliser les grèves**

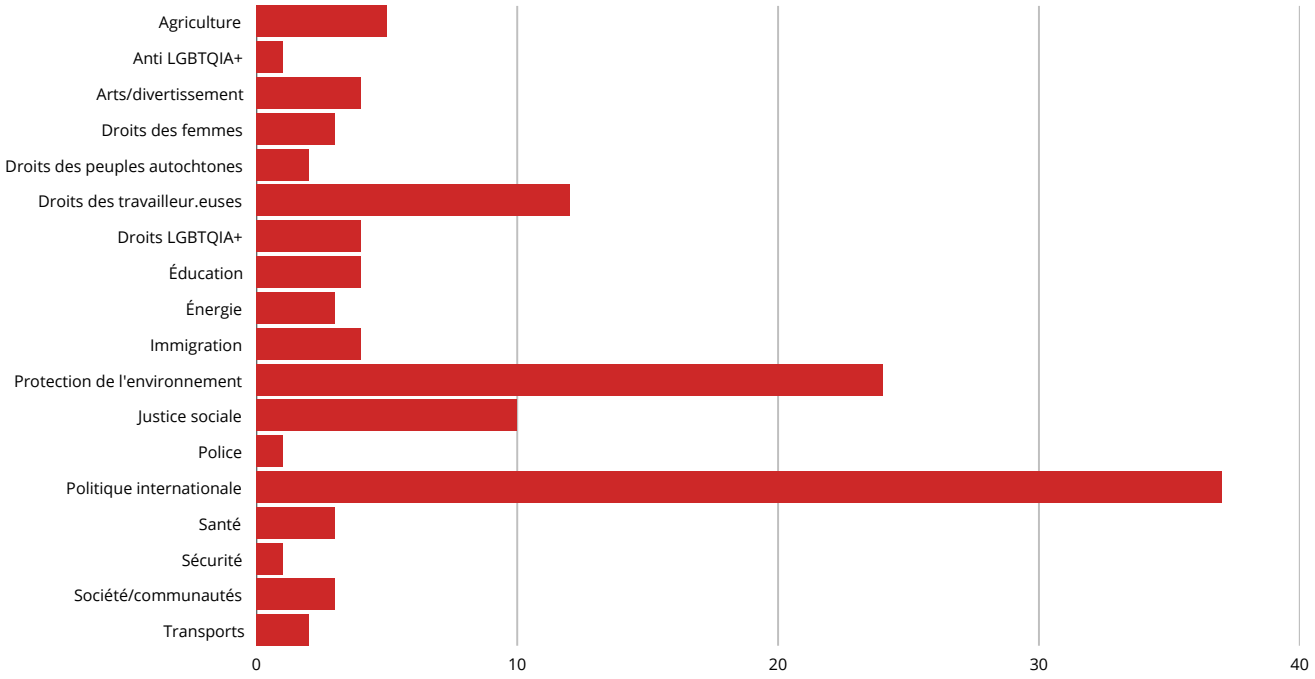

On retrouve une grande variété de sujets dans le Grand Montréal. On compte par exemple quatre évènements dans le domaine des Arts. En l'espace de deux mois (les 18 avril et 16 mai), deux évènements ont dénoncé l'insuffisance des sommes allouées à la culture dans le budget provincial 2024-2025. Ces évènements ont respectivement réuni des centaines et environ 500 personnes. Les employé·es de l'Office national du film (ONF) représenté·es par la section locale du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont aussi manifesté le 11 avril pour dénoncer la sous-traitance vers le privé et la restructuration de l'agence culturelle fédérale, menant à la destruction de 83 emplois. Finalement, une manifestation contre la décision de la Cour d'appel du Québec qui oblige la salle de spectacles La Tulipe à cesser d'émettre du bruit a eu lieu le 26 septembre.

La défense des droits LGBTQIA+ a également été au centre des mobilisations dans le Grand Montréal avec 4 évènements. La coalition Nous ne serons pas sages a tout d'abord exigé la dissolution du comité des sages créé par le gouvernement pour conseiller le gouvernement sur les questions d'identité de genre. Composé uniquement de personnes cisgenres et sans expertise, ce comité est vivement critiqué pour sa remise en cause du principe d'autodétermination des communautés trans et non binaires. Une contre-manifestation a également pris place le 20 septembre contre la manifestation de l'organisation Ensemble pour protéger nos enfants. Cette dernière avait pour but d'exprimer un refus envers l'enseignement des notions d'identité de genre dans les écoles.

Deux rassemblements et deux manifestations organisées cette année ont dénoncé les politiques migratoires des différents paliers de gouvernement. Les différentes revendications peuvent se résumer ainsi :

- la régularisation des personnes sans statut migratoire
- le refus du gel des programmes d'immigration
- l'abolition des permis de travail fermés pour les travailleur·euses étranger·ères temporaire
- pour que le gouvernement fédéral donne la pouvoir à Québec de suspendre une expulsion lorsque c'est justifié

## 2.3.7 Mauricie–Centre du Québec

**Figure 25 – Répartition des sujets en Mauricie–Centre du Québec en comptabilisant les grèves**

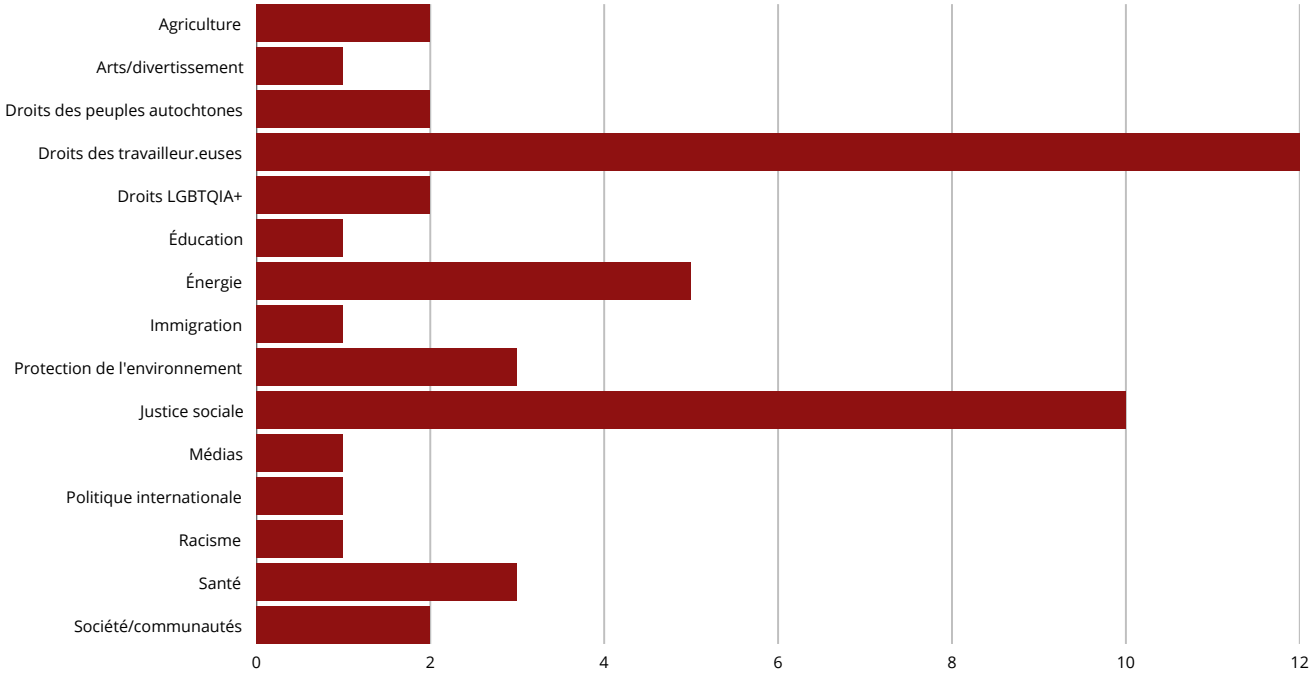


**Figure 26 – Répartition des sujets en Mauricie–Centre du Québec sans comptabiliser les grèves**

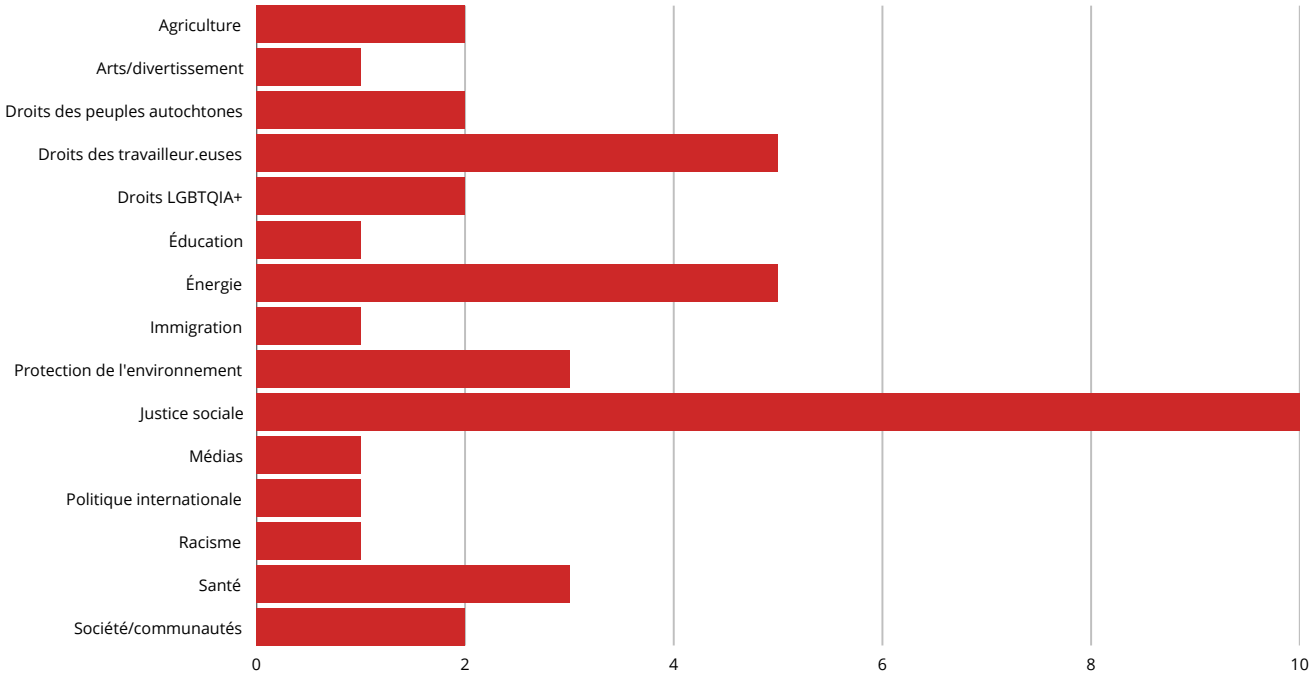

Comme ce fut le cas ailleurs, la 35e Nuit des sans-abris a représenté un moment marquant de la mobilisation dans la région avec pas moins de 7 rassemblements dans autant de municipalités.

L'opposition au projet de loi 69 [1] et au projet de parc éolien de TES Canada a été vive dans la région. Au-delà des pétitions et des interpellations d'élu·es, au moins un convoi véhiculé le 25 mars, un sit-in le 8 septembre, deux rassemblements les 7 et 10 juillet et deux manifestations le 8 décembre ont eu lieu. Parmi les organisateurs de ces évènements, nous trouvons un large éventail d'acteurs tels que des agriculteur·rices, le collectif Toujours maîtres chez nous, et une coalition d'organismes syndicaux et environnementaux. Si les premier·ères avaient pour revendications principales la protection de leurs terres agricoles, tous·tes se sont rejoint pour dénoncer l'utilisation de la crise climatique comme argument de vente. Le projet prévoit en effet une augmentation de la production d'énergie renouvelable sans garantir la décarbonation de l'économie puisqu'aucun plan de réduction de la consommation de produits pétroliers et gaziers n'a été mis en place. Par ailleurs, les militant·es dénoncent l'attribution de cette production supplémentaire à des projets industriels nécessitant une grande consommation d'énergie. Finalement, le projet est aussi critiqué pour l'accélération de la privatisation de la production de l'énergie par ses diverses modifications législatives.

Dans la continuité de la mobilisation des artistes dans la province, des dizaines de personnes se sont réunies le 15 juin pour demander un rehaussement significatif du financement du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) par le gouvernement provincial.

[1] En apportant d'importants changements à la Loi sur la Régie de l'énergie, le projet de loi 69 déposé par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, a pour objectif de moderniser et optimiser la gestion des ressources énergétiques du Québec. Cette volonté se décline selon les 4 axes suivants : (1) la gouvernance du secteur énergétique ; (2) l'équilibre entre l'offre et la demande en énergie ; (3) le processus de fixation des tarifs d'électricité et de gaz naturel et (4) les autres propositions (Blain et Schepper, 2024).

## 2.3.7 Outaouais

**Figure 27 – Répartition des sujets en Outaouais en comptabilisant les grèves**

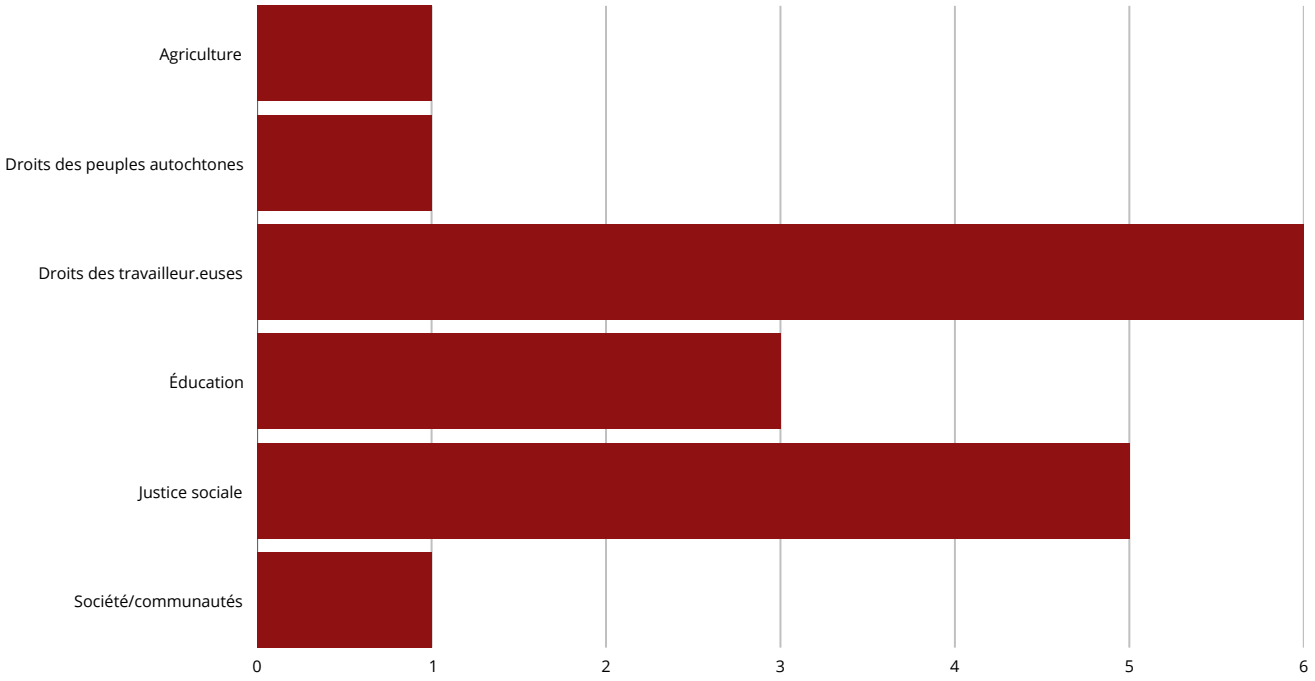


**Figure 28 – Répartition des sujets en Outaouais sans comptabiliser les grèves**

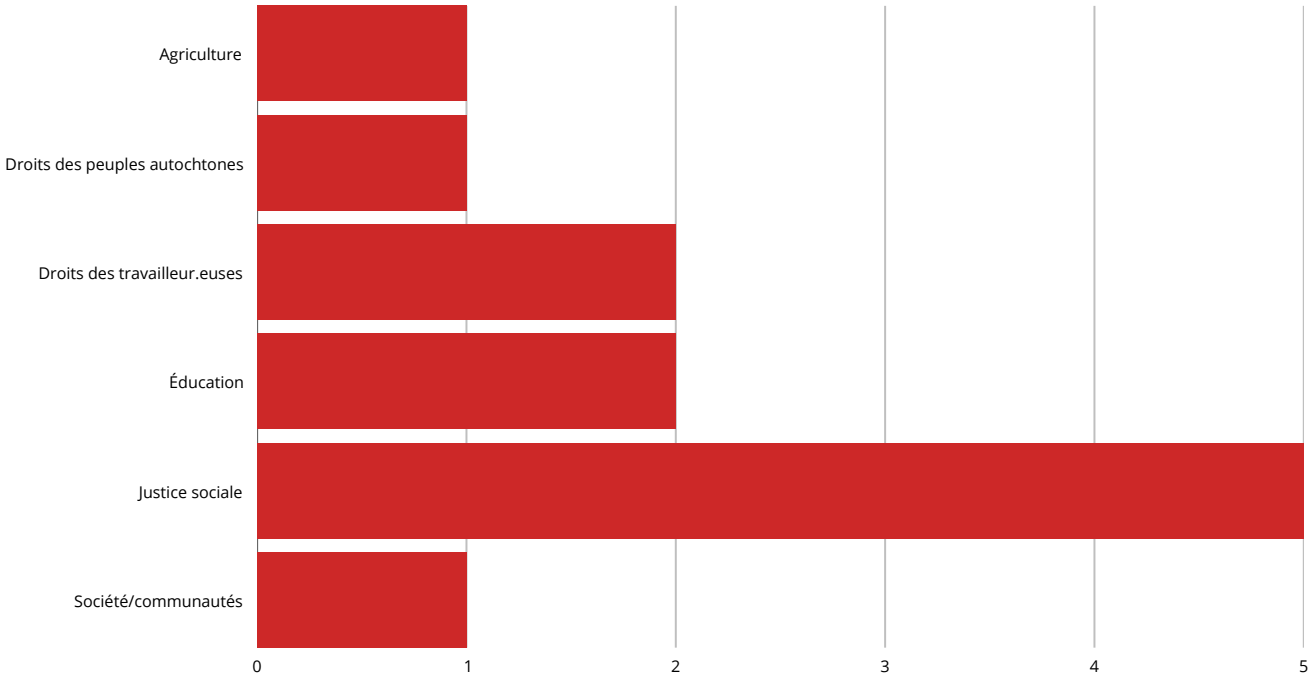

Les mobilisations pour la justice sociale ont été variées en Outaouais. Les cinq évènements enregistrés ont porté sur des revendications différentes :

- réforme du programme d'assurance-emploi
- dénonciation des conditions de vie des personnes sans-abris
- prise de position en faveur du revenu de citoyenneté universel par la municipalité de Gatineau
- pour la construction de deux autres sites de tolérance avec des blocs sanitaires dans les secteurs de Hull et de Gatineau où pourraient s'installer les personnes en situation d'itinérance
- pour la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées
- pour sensibiliser la population aux questions touchant l'itinérance

Au niveau des enjeux de société et/ou de communautés, certain·es habitant·es de la ville de Gatineau ont manifesté le 8 décembre pour donner de la visibilité à leur opposition au projet immobilier du 435 chemin Vanier. Celui-ci, qui n'a finalement pas reçu les voix nécessaires au conseil municipal pour aboutir, prévoyait la construction d'un édifice de 15 étages et de 251 logements. Les habitant·es craignaient une hausse de la circulation dans ce quartier déjà congestionné.

Les conflits de travail ont par exemple été marqués par le lock-out de 214 employé·es à Vidéotron Gatineau. Pour protester contre cette situation et obtenir de meilleures conditions de travail et salariales, les employé·es ont manifesté devant la Promenade du Portage. Puis, le 3 septembre, les membres du syndicat des employé·es de Vidéotron à Gatineau ont bloqué le pont Jacques-Cartier à Montréal pour exprimer une nouvelle fois leurs revendications, mais aussi pour démontrer que le lock-out de Vidéotron Gatineau a eu peu d'échos dans les médias ailleurs qu'en Outaouais.

## 2.3.8 Québec

### Figure 29 – Répartition des sujets à Québec en comptabilisant les grèves

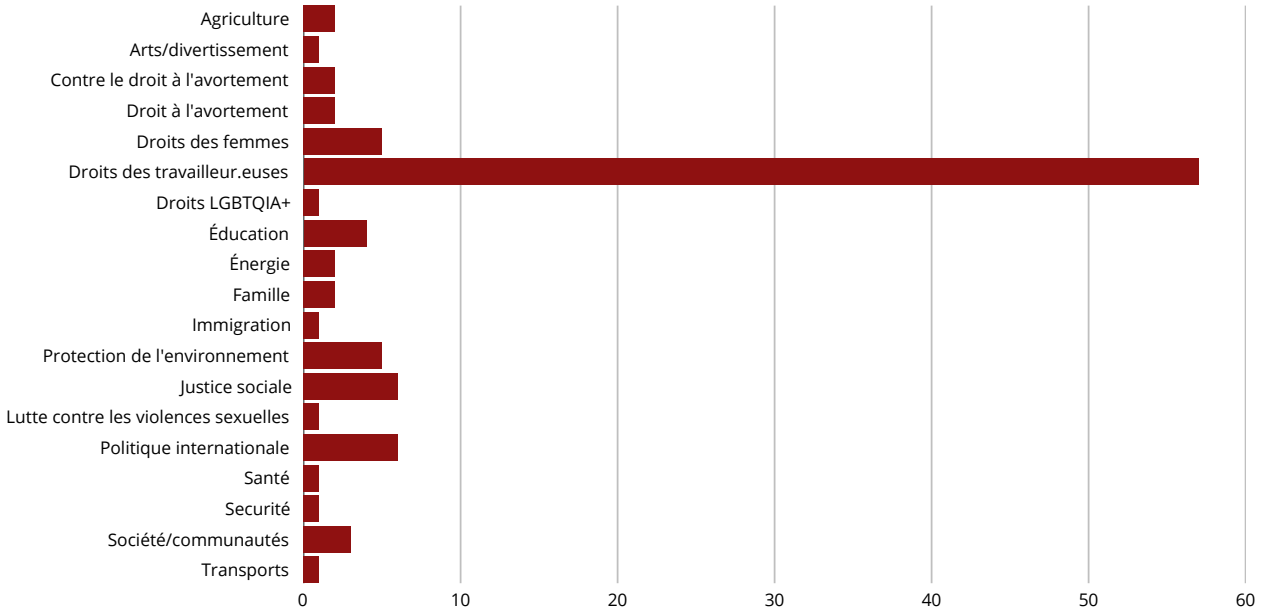


### Figure 30 – Répartition des sujets à Québec sans comptabiliser les grèves

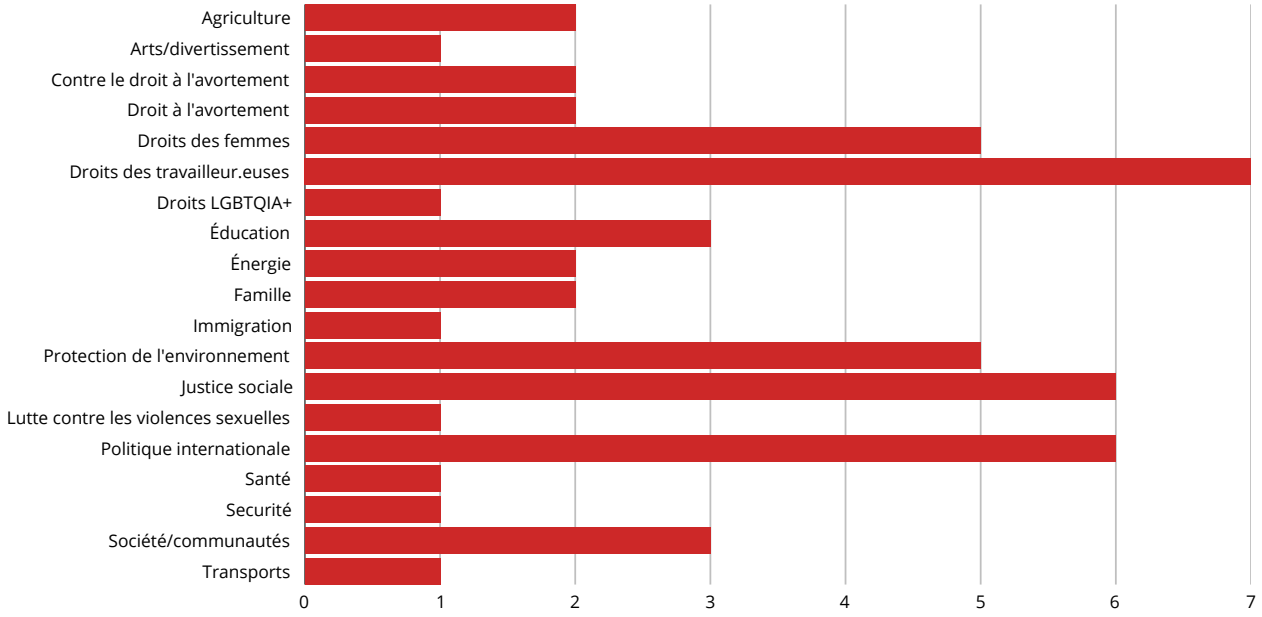

Comme dans le Grand Montréal, la région de Québec se caractérise par une diversité des sujets, avec tout de même une dominance du volet des droits des travailleur·euses. Plusieurs conflits de travail ont en effet marqué l'année 2024 dans la région. Tout d'abord, les 240 employé·es de bibliothèques de la ville de Québec ont été en grève du 1er mars au 14 juin afin de demander un rattrapage salarial et un salaire de départ permettant d'assurer un niveau de vie décent. Dans le cadre de cette grève, nous avons recensé trois piquets de grève au mois de mars, dont deux rassemblant environ 200 personnes et une marche le 8 juin composée d'une centaine de personnes.

À la date du 15 mai, les 81 débardeurs du port de Québec étaient en lock-out depuis 600 jours, soit depuis le 15 septembre 2022. Pour attirer l'attention sur cette situation et pour la création d'une loi anti-briseur de grève, le syndicat des débardeurs du port de Québec a organisé un rassemblement en marge d'une activité de financement du Parti libéral du Canada en présence de Justin Trudeau. Par ailleurs quelque 200 membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont tenu une manifestation le 25 septembre afin de soutenir les débardeurs de Québec.

Comme ce fut le cas pour la traversée entre la Côte-Nord et la Gaspésie, les employé·es de la traversée Québec-Lévis ont observé une grève du 5 au 15 juillet afin de revendiquer une augmentation salariale.

Un rassemblement de deux jours par 400 membres de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) a eu lieu devant l'Assemblée nationale du 10 au 12 septembre pour dénoncer une convention collective qui permettrait à l'employeur de déplacer à sa guise des travailleur·euses à plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines, de kilomètres de leur lieu de travail habituel. Les soignantes sont restées en place nuit et jour pour refléter leur travail ininterrompu.

La région de Québec a vu se dérouler cinq évènements en lien avec les droits des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes. Plus précisément, deux ont pris place pour rendre hommage aux femmes victimes de féminicides et demander aux gouvernements plus d'action et d'investissement dans cette lutte. Deux autres ont eu pour but de soutenir les victimes d'agressions sexuelles et de dénoncer le système judiciaire qui protège ces agresseurs.

Les évènements liés à la justice sociale et à la protection de l'environnement représentaient respectivement 11,3 % et 9,4 % des activités protestataires. La plupart des revendications portaient sur des enjeux déjà mentionnés, comme la protection du filet social et la construction de logements sociaux d'un côté, et la demande d'une action gouvernementale renforcée pour la transition écologique de l'autre. Un exemple de mobilisation locale est le sit-in organisé par Mères au front le 12 mai devant l'Assemblée nationale lors duquel une soixantaine de personnes a rappelé l'importance de la protection des boisés urbains comme le boisé du quartier Des Châtels.

## 2.3.8 Saguenay-Lac-Saint-Jean

**Figure 31 – Répartition des sujets dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean en comptabilisant les grèves**

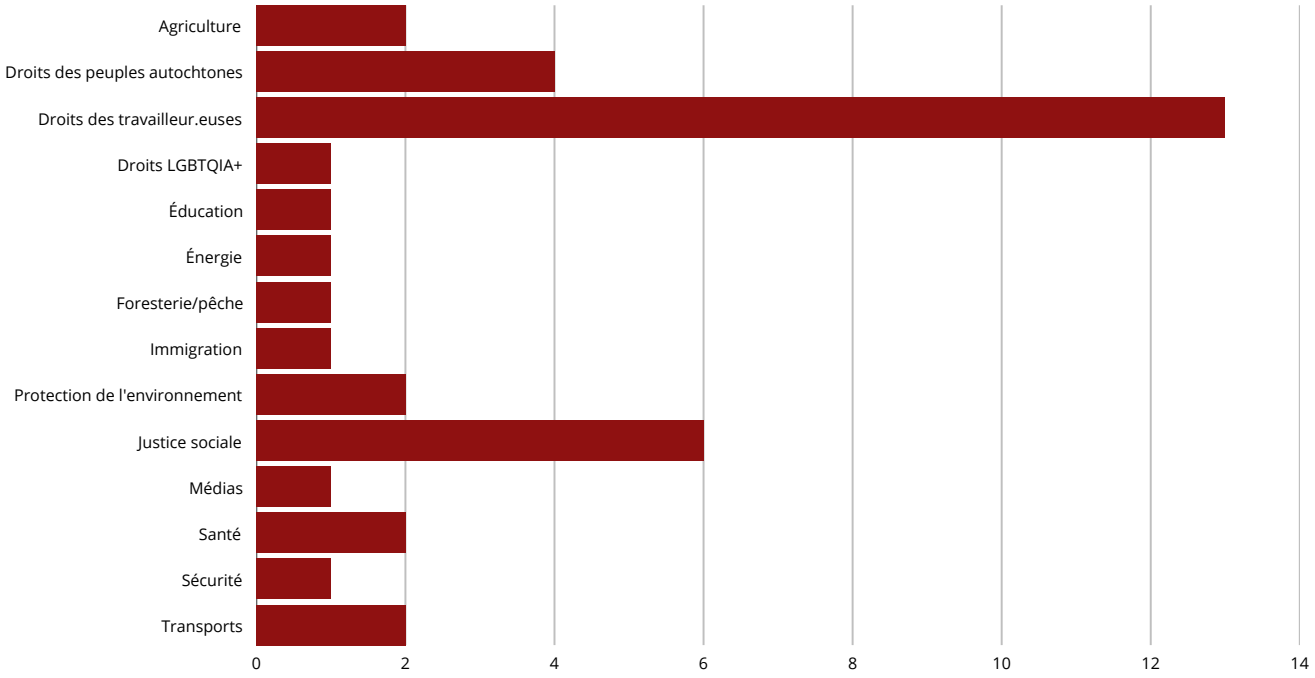

**Figure 32 – Répartition des sujets dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean sans comptabiliser les grèves**

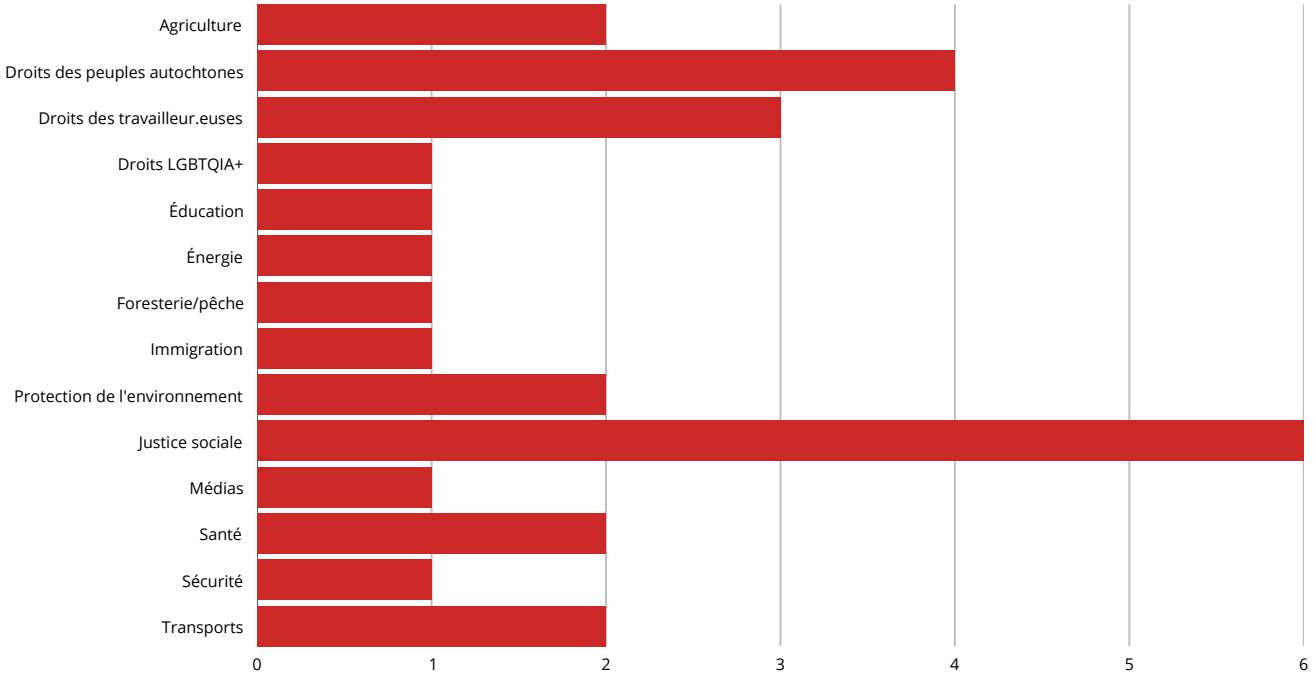


En excluant les grèves, la justice sociale émerge comme le principal sujet de mobilisation. Cette prédominance s'explique en partie par la tenue de quatre évènements lors de la Nuit des sans-abris du 18 octobre, dont trois rassemblements et une marche.

Les droits des peuples autochtones se distinguent également avec quatre évènements. Au-delà des blocus au kilomètre 59 sur le chemin Domtar contre les coupes forestières que nous avons évoqué auparavant, un rassemblement pour soutenir les proches de Ève Chachai, originaire d'Opitciwan et qui a succombé à ses blessures à l'hôpital après avoir été victime d'une violente agression, a eu lieu. Cet évènement avait aussi comme objectif plus large de dénoncer la violence dont les femmes autochtones sont la cible. Finalement, un groupe de militant·es a placé des bannières sur le monument Price, dans l'arrondissement de Chicoutimi, et sur le monument des 21, à La Baie, pour dénoncer la colonisation et l'exploitation du territoire du Nitassinan et pour la création de monuments qui honorent les peuples autochtones.

Deux convois de cyclistes, sous le nom de Tour du silence, ont effectué une randonnée silencieuse d'une quinzaine de kilomètres en mémoire des cyclistes qui ont péri dans des accidents de la route et pour rappeler l'importance d'une saine cohabitation sur le réseau routier québécois. Ces deux évènements se sont déroulés simultanément à Dolbeau-Mistassini et à Saguenay le 15 mai.

# Conclusion

La rédaction de ce portrait des activités protestataires au Québec pour l'année 2024 fait suite à notre publication de 2023, permettant ainsi d'établir une première comparaison entre ces deux périodes. On constate tout d'abord une continuité dans le nombre d'évènements relevés (autour de 700 dans les deux cas[2]). Les droits des travailleur·euses, en comptabilisant les grèves, dominent toujours. Cependant, à la différence de 2023, aucune grève majeure n'a touché l'ensemble du secteur public. L'année 2024 a plutôt été marquée par plusieurs grèves d'envergure, affectant de nouveaux secteurs comme l'hôtellerie et les employé·es des magasins de la Société des Alcools du Québec (SAQ). Certaines organisations syndicales, comme la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), ont tout de même poursuivi les revendications amorcées en 2023.

La mobilisation en soutien à la Palestine, initiée après le 7 octobre 2023, s'est poursuivie et s'est imposée comme l'un des enjeux de l'année. On observe une présence policière de plus en plus marquée lors de ces évènements, avec des interventions dont la brutalité a été dénoncée à plusieurs reprises par les militant·es. En 2024, les campements sur les campus universitaires sont devenus un symbole fort de la mobilisation étudiante. Celle-ci visait à dénoncer les liens entre ces établissements et la campagne génocidaire d'Israël, notamment à travers des partenariats avec des entreprises ou des programmes d'échanges avec des universités israéliennes.

[2] En considérant le dénombrement de + ou – 35% supplémentaire entre Factiva et Euréka, comme mentionné en introduction.

La lutte pour faire du droit au logement un droit universel s'est également poursuivie en 2024. Si la 34 e Nuit des sans-abris avait officiellement recensé huit rassemblements en 2023, il est probable que le nombre réel ait été bien plus élevé. En comparaison, l'édition de cette année a compté au moins 30 évènements. Nous enregistrons 28 évènements supplémentaires en 2024 liés à la justice sociale, permettant de faire émerger de nouvel enjeu comme la protection du filet social ou le manque de financement des organismes communautaires.

Les mouvements conservateurs provenant des États-Unis ont continué d'influencer le paysage protestataire du Québec avec la première manifestation contre le droit à l'avortement dans la province depuis 1997 et l'organisation d'au moins un évènement lors du jour de la Chaîne pour la vie. Comme en 2023, nous avons recensé un évènement visant à interdire l'enseignement des notions d'identité de genre à l'école.

La mobilisation pour la protection de l'environnement et la justice climatique a continué de s'organiser autour d'appels nationaux, comme lors du Jour de la Terre, et d'évènements dont la portée était davantage locale. On remarque une augmentation du recours au sabotage : un en 2023 contre six en 2024. Le nombre d'arrestations de militant·es pour la justice climatique semble lui aussi avoir augmenté, menant à des actions de dénonciation de leur criminalisation.

De nouveaux enjeux ont vu le jour ou se sont consolidés au courant de l'année 2024. Ce fut notamment le cas dans le secteur agricole, de la santé ou de l'éducation. D'un côté, de nombreux·euses travailleur·euses en santé se sont uni·es pour dénoncer la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux, tandis que dans le secteur de l'éducation, les étudiant·es ont dénoncé l'absence de législation sur la salarisation des stages, et ce, malgré une mobilisation récurrente depuis plusieurs années.

# Bibliographie

Crowd Counting Consortium. s.d. « Crowd Counting Consortium ». Harvard University. https://ash.harvard.edu/programs/crowd-counting-consortium/. Consulté le 21 octobre 2024.

Chataigner, Anaël. 2024. Écosabotage. De la théorie à l'action. Montréal : Écosociété.

Blain, Jean-François, et Bertrand Schepper. 2024. « Projet de loi 69 : vers une transition énergétique ? ». Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). https://iris-recherche.qc.ca/publications/reforme-loi-energie/

Dufour, Pascale. 2025. Les fondements institutionnels de la contestation. Luttes dans les secteurs du logement et de l'éducation en France et au Québec. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. Recherche menée avec la collaboration de Marion Leboucher, Alexie Labelle, Jean-Vincent Bergeron-Gaudin, Marcos Ancelovici et Luc Chicoine.

Guimont-Marceau, Stéphane, Alexandrine Sioui, et Isaïe-Nicolas Dubois Sénéchal. 2023. « D'Idle No More au principe de Joyce. Une décennie de luttes autochtones au Québec ». Dans Le Québec en mouvements. Continuité et renouvellement des pratiques militantes, sous la direction de Pascale Dufour, Laurence Bherer et Geneviève Pagé, 91-112. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Hutter, Swen. 2014. « Protest Event Analysis and Its Offspring ». Dans Oxford University Press eBooks, 33,567. https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198719571.003.0014.

Fillieule, Olivier, et Manuel Jiménez. 2003. « The Methodology of Protest Event Analysis and the Media Politics of Reporting Environmental Protest Events ». Dans Environmental Protest in Western Europe, sous la direction de Christopher Rootes, 258-79. Oxford : Oxford University Press.

Kriesi, Hanspeter, Swen Hutter, et Abel Bojar. 2019. « Contentious Episode Analysis ». Mobilization: An International Quarterly 24 :251-273. https://doi.org/10.17813/1086- 671X-24-3-251.

Lambelet, Alexandre. 2020. « Analyse évènementielle ». Dans Dictionnaire des mouvements sociaux, sous la direction de Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu, 47–53. Paris : Presses de Sciences Po.

McAdam, Doug, John McCarthy, Susan Olzak, et Sarah Soule. 2009. « Dynamics of Collective Action ». Web.Stanford.Edu, 7 novembre 2009. Consulté le 21 octobre 2024. https://web.stanford.edu/group/collectiveaction/cgi-bin/drupal/.

Soule, Sarah. 2022. « Protest Event Research ». Dans The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements. https://doi.org/10.1002/9780470674871.wbespm169.pub2.

Van Neste, Sophie, et Anabelle Couture-Guillet. 2022. « The Urban Politicization of Fossil Fuel Infrastructure: Mediatization and Resistance in Energy Landscapes ». Environment and Planning C: Politics and Space 40 (8). https://doi.org/10.1177/23996544221111657.